

MEMOIRES MINORITAIRES

Ce document est mis en ligne par l'association Mémoires minoritaires sous la licence Creative Common suivante : CC-BY-NC. Vous pouvez ainsi librement utiliser le document, à condition de l'attribuer à l'auteur.trice en citant son nom. La reproduction, la diffusion et la modification sont possibles, en revanche l'utilisation ne doit pas être commerciale. Pour plus d'information : <https://creativecommons.org/>

Pour soutenir notre initiative indépendante, merci de faire un don à l'adresse suivante : [DONNER](#)

Votre don permettra de pérenniser la libre diffusion des archives LGBTQI+.
Exemple : 5 € = 1 fanzine, 10 € = 1 numéro de revue...

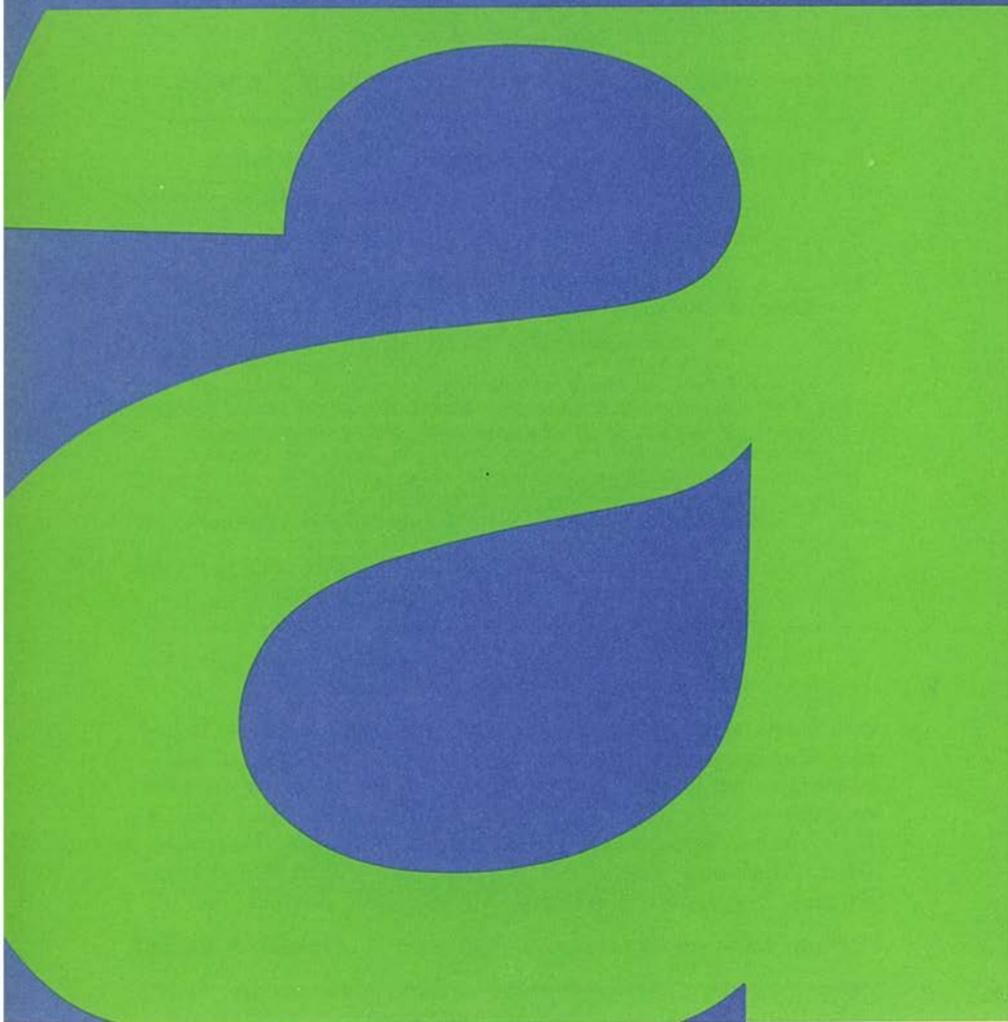
Nous ne sommes pas responsables des propos ou des images des documents numérisés : ceux-ci peuvent être destinés à un **public averti** et **majeur** (langage violent, images pornographiques, discussion sur des sujets sensibles, destruction du patriarcat, jets de paillettes, etc...).

Si vous êtes propriétaire d'un document numérisé, merci de nous contacter rapidement à l'adresse mail suivante : contact@memoiresminoritaires.fr . Nous retirerons le document dans les plus brefs délais et nous serons heureux.ses de discuter avec vous des modes de diffusion futurs.



arcadie

MOUVEMENT HOMOPHILE DE FRANCE



Janvier 1980
27^e année

313

REVUE PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

TARIF DES ABONNEMENTS

	1 an	6 mois
France, Italie	85 F	43 F
Etranger	110 F	55 F

Abonnement de soutien : 1 an : 110 F — Etranger : 130 F

Abonnement d'Honneur à partir de 160 F

Le numéro : 9 F

« Arcadie » est toujours expédié sous pli fermé

Abonnements - Correspondances - Envoi de textes

« A R C A D I E »

61, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris

Tél. : 770-18-06

Chèque bancaire ou C.C.P. Paris n° 10-664-02 N
au nom de « A R C A D I E »

*La Direction reçoit uniquement sur rendez-vous.
Les Auteurs qui sont avertis que leur texte n'est pas accepté
peuvent le reprendre à la Direction. Celle-ci décline toute
responsabilité pour les manuscrits qui lui sont confiés.
Les textes publiés engagent la seule responsabilité des Auteurs.
Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays, y compris l'U.R.S.S.*

*Timbre pour toute correspondance.
3 F pour tout changement d'adresse.*

ARCADIE A PARIS ET EN PROVINCE

A Paris un club ouvert plusieurs jours par semaine organise des manifestations diverses (cinéma, théâtre, débats, causeries, etc). En Province des délégations d'*Arcadie* existent et organisent également des réunions, ainsi déjà à Lille, Metz, Strasbourg, Dijon, Lyon, Grenoble, Marseille, Nice, Toulouse, Bordeaux, Rennes, Troyes, Saint-Etienne, Angers, Perpignan, Besançon, Montpellier, Béziers, etc.

Pour tous renseignements s'adresser à Arcadie à Paris.

Copyright « Arcadie 1980 »
Le Directeur A. BAUDRY - Imp. Durand - 28600 LUISANT
Dépôt légal 1980. N° 438 — Imprimé en France
Commission paritaire N° 56848

A R C A D I E

**MOUVEMENT HOMOPHILE DE FRANCE
REVUE LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE
VINGT-SEPTIÈME ANNÉE JANVIER 1980**

SOMMAIRE

Suicide dans la cathédrale, par ANDRÉ BAUDRY	5
Les droits de l'homosexuel européen, par M ^e GURY..	9
Nuages à l'horizon, par EUGÈNE DYOR	17
Play-Boy ou la prose de M. Jourdain, par SERGE RICHER	20
Homophile et marié : mes deux quartiers d'orange, par MATHIEU FORESTIER	24
D'amour et d'eau fraîche, par SERGE HENRY	33
Un symbole homosexuel ? par JACQUES FREVILLE..	36
Rires et sourires, par PIERRE FONTANIE	39
Nouvelles de France, par JEAN-PIERRE MAURICE..	46
Fondation « Brongersma »	4
THÉÂTRE :	
<i>Les larmes amères de Petra Von Kant</i> , de R.W. FASSBINDER.	56
CINÉMA :	
<i>La croisade maudite</i> , de Andrzej WADJA	57
<i>Nous étions un seul homme</i> , de Philippe VALLOIS	58
LIVRES :	
<i>Nos ancêtres les pervers</i> , de Pierre HAHN	59
<i>La mémoire brûlée</i> , de Jean-Noël PANCAZI	61
<i>Histoire véritable</i> , de Jean LAMBERT	62
<i>Messieurs</i> , de Christian COMBAZ	64

LA FONDATION BRONGERSMA

La Fondation Dr Edward Brongersma Stichting, établie à Overveen (Pays-Bas) au commencement de 1979, a pour objet de contribuer à la recherche scientifique concernant le développement de la vie sexuelle chez les enfants et les adolescents, particulièrement le phénomène et les formes des relations érotiques et sexuelles d'un enfant à l'autre d'une part, et entre enfants et adultes d'autre part, et la conception de tout cela dans les domaines de la législation, de la jurisprudence, de l'éducation et de la vie sociale. Pendant des dizaines d'années, le fondateur a réuni une collection de livres scientifiques, romans, récits, articles de revues, documents privés, photographies, dessins, films et bandes magnétiques, relative à la sexualité sous tous ses aspects en général, et au phénomène de la vie érotique des garçons et de l'amour des garçons en particulier. Il a l'intention de mettre cette collection à la disposition de ceux qui s'occupent d'une recherche sérieuse et de publications touchant à ce domaine, et d'en assurer la conservation et la continuation, y compris après sa mort. C'est pourquoi il a offert cette collection à la Fondation et l'administrera pour le compte de celle-ci. Les autorités néerlandaises ont reconnu la Fondation comme visant « un intérêt social général » (selon l'article 264 de la loi des taxes de succession).

La Fondation entend favoriser, par des moyens variés, la recherche par d'autres personnes et la diffusion d'informations solides parmi toutes les personnes concernées. Des contributions et la coopération de tiers seront reçues avec gratitude, de même que leur collaboration sera acceptée avec plaisir.

La direction est composée de : Edward Brongersma, fondateur ; Harry Disselkøen, fonctionnaire ; Simon van der Kwast, professeur de psychiatrie à l'université ; Lex van Nærssen, psychologue ; Jan Weekers, architecte ; Gerard Zwerus, instituteur.

La Fondation a son siège au Tetterodeweg 1, 2051 EE Overveen, Pays-Bas. Téléphone : (023) 254183.

SUICIDE DANS LA CATHÉDRALE

par ANDRÉ BAUDRY.

Une mort d'homme. Une mort, celle d'un prêtre.
La mort d'un homophile, d'un pédophile.
Qu'est-ce ?

N'y a-t-il pas tous les jours des morts par guerre, accidents de travail ou de la route, par cataclysmes ou famine...

Il avait été moine, il avait été dans une paroisse. Et un matin de novembre 1979, du haut d'une tour de la cathédrale du diocèse qui l'avait recueilli, il s'est donné la mort.

Il venait d'être condamné à dix-huit mois de prison dont six mois ferme par un tribunal, seulement capable d'appliquer la loi, même si, il y a quelques années, et nous avions ici rapporté ses paroles, un procureur général près la Cour de Cassation affirmait que dorénavant on jugerait des hommes et rien que des hommes.

Cet homme — ce prêtre — qui avait commis au regard de la loi quelques infractions bien légères méritait-il ce verdict ? Je le connaissais. Beaucoup d'autres le connaissaient. Rien ne put l'empêcher de se laisser aller à ce dénouement. Au moment où nous inscrivons sur ce numéro 313 d'*Arcadie*, vingt-septième année, on imagine le nombre trop élevé d'*Arcadiens*, d'homophiles qui ont choisi cette fin.

Et l'an 1979 sera marqué par la mort de notre Jean-Louis Bory. Et c'est bien pourquoi, comme on l'a lu en décembre, je répondais à Dominique Fernandez qu'*Arcadie* sera toujours d'utilité publique dans n'importe quelle société.

Nous devons fortifier les forts dans leur endurance et dans leur vérité.

Nous devons fortifier plus encore les faibles dans leur hésitation et leur doute.

Car notre monde homophile est encore composé de ces deux espèces d'hommes et de femmes.

Et on ne me fera jamais croire qu'il existera un jour un monde où nous serons tous également forts, lucides, intrépides, solides. Il ne s'agit pas de toujours pleurnicher sur nos malheurs, sur certaines impossibilités à connaître le bonheur.

Comme cela a été dit dans les commentaires d'une récente émission de télévision il importe, surtout, que les homosexuels prennent leur destin en main.

Et les mouvements qui existent ici et là peuvent aider ceux qui ont besoin de tuteurs pour se tenir debout.

Encore faudrait-il que ces divers mouvements soient davantage soutenus par les homosexuels qui « n'ont pas de problème »... ou qui n'en n'ont plus...

Mais, il est vrai, combien de travailleurs sont inscrits à un syndicat professionnel ?

Certains cependant sont pessimistes au moment où j'écris ces lignes ; la situation nationale et internationale est telle que l'Histoire peut se répéter, et de nombreux hommes et de nombreuses femmes craignent un retour en force de la morale favorable à la famille comme en 1939.

D'autres, il est vrai, pensent qu'un retour en arrière n'est plus possible, ici ou ailleurs dans le monde occidentale, et que seules de nouvelles conquêtes sont possibles.

Les premiers incitent à la prudence, à une démarche faite de réflexion et de réserve... Les seconds poussent à une action plus violente, plus ostensible.

Arcadie, faut-il le redire, se situe un peu entre ces deux attitudes.

Il n'est pas question de nous taire, mais il n'est pas question de crier.

Il n'est pas question de nous effacer... mais il n'est pas question de manifester.

Il est question qu'un suicide dans une cathédrale ou dans une chambre de bonne, provoqué par des lois, celles de l'Etat ou celles des familles, ou celles des religions, ou celles de l'entourage, ne puisse plus nous laisser tous indifférents... comme des jurés de cours d'Assises, ici et là, le sont quand ils donnent 6 mois de prison à qui a tué un homosexuel.

Où sont les millions d'homosexuels en France ?

Oden Vallet, fort justement, a repris une réflexion de l'un des protagonistes de cette récente émission qui croyaient que tous les homosexuels avaient fréquenté — fréquentent et fréquenteront certains lieux... C'est absolument faux.

On peut additionner tous les homosexuels qui, un samedi soir, « sortent », à travers toute la France... ceux qui vivent avec un ami... ceux qui ont constitué de petits groupes de relations... nous parviendrons à un chiffre dérisoire si nous sommes trois millions. Sans oublier ceux qui sont mariés, vivent avec une femme et des enfants... et dont le cœur et le désir sont ailleurs...

Mais en 1960, lors du vote de l'amendement Mirguet à l'Assemblée Nationale, *Arcadie* fut absolument submergée par des centaines d'appels téléphoniques... des milliers de lettres... des centaines de visites, d'inconnus et d'inconnues qui nous demandaient s'il fallait, toutes affaires cessantes, faire ses valises, et vers quelle terre hospitalière on pouvait se diriger avant d'être conduits dans des camps de prisonniers !

Cher peuple homosexuel insouciant, léger et frivole...

Cher peuple homosexuel trop inquiet, trop traumatisé, trop amorphe...

Cher peuple homosexuel qui dans un cas comme dans l'autre se désintéresse de son sort collectif !

Sa famille — dans laquelle sont des magistrats — et de haut rang — n'a pas voulu s'intéresser à son sort...

Ses confrères — et s'il fallait en croire le regretté Abbé Oraison — et si je fais appel aux milliers de confidences reçues que j'ai moi-même entendues — si nombreux en « homophilie » — le jugeaient et le condamnaient...

Il était seul.

Ses amis homosexuels et pédophiles... *Arcadie*... nous n'avons pu l'empêcher de monter les nombreuses marches de la tour de sa cathédrale, il montait vers son Golgotha ? ou vers son anéantissement ? — marche après marche, de longues minutes : personne n'est venu lui barrer le chemin de la mort, seul, seul, il est arrivé là-haut.

Devant chacun de ces garçons que j'ai connus et qui ont choisi cette fin, je reste interdit, et je reste persuadé que si nous étions plus attentifs les uns aux autres, nous pourrions nous donner plus d'équilibre et donc plus de joie, et sans toujours tout attendre de la société, des autres.

Puisque nous savons que nos familles, les Eglises ou les partis politiques, les syndicats ou les groupes humains, les collègues de travail, refusent en grande partie de nous connaître (l'écoute de cette émission fut insignifiante à côté de ceux qui regardèrent les films sur les autres chaînes), pourquoi, les homosexuels ne sont-ils pas plus solidaires les

uns des autres, et surtout dans les moments difficiles que presque toute vie connaît ?

En 1953 quand j'ai créé ce centre de vacances c'était l'une de mes illusions... Hélas !

Mais *Arcadie* est là, pourtant, depuis plus d'un quart de siècle. J'ai encore des illusions... je me force à les conserver, mais les homophiles, par milliers, que j'ai connus durant ces presque dix mille jours... les ai-je conduits au sommet d'une tour de cathédrale pour se jeter en bas ? ou pour découvrir la vie, là, immense, belle, lumineuse, éternelle ?

ANDRÉ BAUDRY.

LE REGARD DES AUTRES

Actes du Congrès international de Paris 1979

Toutes les conférences — Les carrefours

Les tables rondes — Les discours

Les communications des représentants de l'étranger

260 p. — 35 F

ARCADIE

présente ses vœux les meilleurs

à ses Abonnés et à ses Lecteurs

LES DROITS DE L'HOMOSEXUEL EUROPÉEN

par Maître CHRISTIAN GURY,

Avocat à la Cour.

Le mouvement de libération des homosexuels italiens, le Fuori, qui s'était déjà distingué, cet été, en mettant à prix la tête de l'ayatollah Khomeiny, vient d'annoncer, nouvelle initiative spectaculaire, qu'il présenterait un recours devant la Commission Européenne des Droits de l'Homme, au sujet des déclarations faites à Chicago, le 5 octobre 1979, par le citoyen Karol Wojtyla.

Ce dernier, plus connu sous son pseudonyme littéraire de Jean-Paul II, aurait, aux termes de la plainte déposée contre lui, « porté un préjudice considérable aux homosexuels, préjudice social, économique et culturel, en affirmant que le comportement homosexuel est moralement malhonnête ».

A supposer que le Fuori dépose réellement un recours contre le Pape — c'est-à-dire pour un discours prononcé aux Etats-Unis par le chef polonais de l'Etat du Vatican —, une telle action serait tout de suite jugée irrecevable. L'intérêt du fait-divers est d'attirer l'attention sur la Commission Européenne des Droits de l'Homme.

Au congrès du 25^e anniversaire d'*Arcadie*, en mai 1979, le représentant des homosexuels d'Angleterre avait publiquement indiqué que trois ressortissants britanniques attendaient que la Commission Européenne statue sur leurs requêtes tendant à établir qu'ils furent l'objet d'une discrimination dans le travail du fait de leur option sexuelle.

L'Europe se crée sous nos yeux, parfois malgré nous ; ses institutions prennent essor. Une réalité dont il faut désormais tenir compte. Le Congrès d'*Arcadie* ne vota-t-il pas, pour sa part, une motion constatant : « le contexte européen actuel peut et devrait favoriser la coopération entre

les mouvements homophiles d'Europe » ? Tandis que certains homosexuels engagés annoncent, pour le Printemps 1980, une marche sur Strasbourg.

M. Adolphe Touffait, aujourd'hui membre de la Cour Européenne de Justice, écrivait, en 1976, alors qu'il était procureur général près la Cour de Cassation : « Les autorités institutionnelles de la Communauté sont amenées inéluctablement à définir un ordre public communautaire, demain une santé publique communautaire, ensuite de la moralité publique communautaire, créant ainsi, lentement sans doute, mais quasi irrésistiblement, une communauté des esprits européens, une conscience européenne. » Qu'on prenne garde aux dangers d'une « moralité communautaire », qui gênerait les homosexuels autant que la mise en place d'un « espace judiciaire européen » embarrasse les malfaiteurs ! (1).

Le mauvais exemple vient de haut. En décembre 1977, la Commission sociale de l'Organisation des Nations Unies, en principe gardienne des droits fondamentaux de la personne humaine, par 126 voix contre 0 et 11 abstentions — émanant des représentants des Etats-Unis et des pays d'Europe occidentale —, adoptait un projet de résolution donnant priorité aux droits collectifs des peuples, droits économiques, sociaux et culturels, sur les droits individuels de l'homme.

Le risque apparaît immense de voir bientôt, dans une grande Europe, les minorités plus encore réduites au silence qu'elles ne le sont actuellement et dans leurs cadres nationaux. L'institut de recherche et d'éducation « Minority Rights Group » de Londres posa le problème publiquement, en organisant, avec l'aide de grands journaux d'Europe, un concours sur le thème : « De quels droits les minorités devraient-elles disposer selon vous ? » Le gagnant, M. Zucchi, fonctionnaire du gouvernement régional de Trieste, définit, dans une très pertinente copie, « quatre droits des minorités : le droit d'exister, le droit de garder son identité, le droit de communiquer, le droit d'être aimé ».

(1) La sexualité intéresse les instances européennes, de la même façon que les états-membres en firent un objet de loi. Exemple : les ministres de l'éducation des 21 états du Conseil de l'Europe, réunis à La Haye, en juin 1979, ont adopté une résolution précisant que des recherches approfondies doivent être menées pour éliminer « l'influence des stéréotypes sexuels dépassés » en matière d'enseignement quand, selon l'expression de Mme Pelletier, représentant la France, « les manuels scolaires traduisent une très forte différenciation des rôles masculin et féminin ».

Belle réponse pour un débat académique ; beau programme dont, le rapport des forces étant ce qu'il est, on peut craindre qu'il demeure hélas un vœu pieux (2).

*

Les termes de la Convention Européenne des Droits de l'Homme, qui protège théoriquement « le droit au respect de la vie privée » mais assortit le principe de grandes exceptions autorisant « l'ingérence d'une autorité publique dans l'exercice de ce droit » et notamment quand elle semble commandée par des nécessités de « protection de la santé ou de la morale », les applications jurisprudentielles par la Commission Européenne qui rejeta les requêtes d'homosexuels allemands et autrichiens qui estimaient que la répression de l'homosexualité dans leurs pays s'analysaient en une atteinte au droit au respect de la vie privée, augurent mal de l'avenir.

Nous avons, naguère, commenté ces textes et décisions, en conclusion d'une chronique intitulée : « Le droit au respect de la vie privée », parue dans le numéro de février 1978 d'*Arcadie*. Nous revenons aujourd'hui sur le sujet, pour signaler la parution, dans la *Revue de Droit Pénal et de Criminologie* de Bruxelles, numéro de février 1979, pages 83 à 106, d'une intéressante étude, titrée : « Les homosexuels devant la Commission Européenne des Droits de l'Homme », due à la plume de M. Michel Vincineau, chargé de cours à l'Université libre de Bruxelles (3).

L'auteur dresse une chronologie explicitée des principales requêtes soumises par des homosexuels à la Commission Européenne.

En 1955, un homosexuel allemand se plaint d'une condamnation pour homosexualité, qui violerait les articles 8 et 14 de la Convention Européenne, articles protecteurs du « respect de la vie privée » et d'un principe de « non-discrimination ». Ce dernier principe, au demeurant, s'applique seulement aux droits et libertés garantis par la Convention,

(2) Texte publié dans *Le Monde*, 3 avril 1979, page 24. La conclusion de M. Zucchi : « Peut-être l'histoire vue par les minorités, celle qui ne s'enseigne pas dans les écoles, est-elle plus vraie que la nôtre, parce qu'elle est nourrie de souffrances, de larmes, de silences qui l'ont rendue précieuse, un joyau à sauver pour la richesse de tous. »

(3) *Revue de Droit Pénal et de Criminologie*, Palais de Justice, 1000 Bruxelles.

de telle sorte qu'on l'invoque toujours en liaison avec une autre disposition du texte. En l'occurrence, le requérant observe que, sous l'empire de l'article 175 du Code Pénal allemand de l'époque, la répression de l'homosexualité se limitant aux seuls hommes, il y a discrimination quant au sexe. La Commission ne s'attarde pas sur de telles arguties, elle déclare la requête « irrecevable car manifestement mal fondée ».

Michel Vincineau commente : « Certaines questions méritaient pourtant d'être posées. Puisque l'Allemagne, contrairement à d'autres pays, s'autorisait à prendre des mesures répressives à l'égard de l'homosexualité afin de protéger la santé et la morale, ne convenait-il pas de s'interroger sur la nature du danger constitué par l'homosexualité pour la santé publique et éventuellement sur l'efficacité d'un remède consistant en peine privative de liberté ? Ne fallait-il pas se pencher sur la morale invoquée : quelle morale ? édictée quand ? par qui ? et pour qui ? et pourquoi ? Enfin, ne pouvait-on émettre quelques interrogations sur la spécificité de l'homosexualité masculine qui entraînerait des dangers plus considérables que l'homosexualité féminine ? Les fondements de cette discrimination légale auraient mérité plus d'attention. Ne devait-on suspecter quelque injustice dans cette responsabilité plus grande attribuée à l'homme et y discerner le reflet d'une autre discrimination — extra-légale, celle-ci — envers la femme dont la sexualité méprisée n'est pas digne d'attention pour le législateur ? »

A la même époque, un autre homosexuel allemand se prévaut du même principe de non-discrimination, en remarquant qu'il fut condamné pour proxénétisme grave alors que ce chef d'accusation « échappe à toute répression lorsqu'il est exercé par une femme ». La Commission rejette pareillement la requête. Et de même continue-t-elle de juger toujours « irrecevables et manifestement mal fondées » les plaintes que les homosexuels persistent à lui soumettre, au fil des années, sur la base d'arguments nouveaux.

En 1959, un Allemand, condamné à une détention de durée indéterminée comme dangereux délinquant homosexuel d'habitude, se plaint de perquisitions à son domicile et de saisie de documents, qu'il ressent comme une violation de sa liberté d'expression et de sa vie privée, argue que la grave mesure prise à son encontre s'applique pour la première fois à un homophile et que la répression de l'homosexualité s'analyse tout bonnement comme une violation du droit à la vie, dont le corollaire s'appelle le

« droit à l'amour ». La même année, d'autres Allemands requièrent l'abolition de l'article 175, « les homosexuels ne pouvant être blâmés pour leurs inclinations qui sont inhérentes à leur condition physique ».

En 1961, un ressortissant allemand, arrêté vingt ans plus tôt par la Gestapo sous l'accusation de relations homosexuelles, emprisonné et radié du Barreau, mais dont la condamnation fut cassée après-guerre, probablement pour vice de forme, n'obtenant pas des juridictions de son pays la destruction de son dossier, s'adresse à la Commission Européenne qui conclut que « le fait de garder des procès-verbaux contenant des documents, des photos et des empreintes digitales, ayant trait à une affaire pénale déjà jugée, se révèle être une nécessité dans une société démocratique moderne pour la prévention des infractions pénales, et ce dans l'intérêt de la sécurité nationale ». A noter que l'ex-avocat, procédurier tout autant par nostalgie de ses anciennes amours professionnelles que par souci d'obtenir justice sur le point de ses amours privées, adresse là sa cinquième demande à la Commission et que cette dernière voit dans ce fait « un abus du droit de requête ».

En 1961, un Autrichien, lourdement condamné pour des actes homosexuels qu'il nie et qui n'a pu obtenir devant le tribunal de prouver par témoins et expertise que le jeune prostitué de rencontre qui l'accuse n'est demeuré que dix minutes chez lui quand, de plus, une blessure le rend inapte aux pratiques incriminées par le Code, saisit la Commission Européenne qui répond que « les autorités judiciaires compétentes des Etats contractants demeurent libres... de s'assurer que l'audition d'un témoin de la défense est susceptible d'aider à la manifestation de la vérité et, dans le cas contraire, de ne pas convoquer ce témoin ». Sans même s'interroger si la sentence, motivée de manière contradictoire puisqu'elle retient comme circonstance aggravante une précédente condamnation pour homosexualité et comme circonstance atténuante « les tendances malades de l'intéressé à l'homosexualité », n'a pas violé l'article 6 de la Convention, lequel protège « le droit au procès équitable ». Sans examiner non plus si la peine de « couche dure » infligée ne ressort pas des « traitements inhumains » interdits par la Convention.

Mais, bientôt, la République Fédérale d'Allemagne et l'Autriche dépénalisent l'homosexualité entre adultes consentants ! Il devient, dès lors, difficile à la Commission Européenne de continuer de soutenir la légitimité de la

répression homosexuelle pour des raisons de « protection de la santé ou de la morale ».

Aussi, dans une décision rendue le 30 septembre 1975, non publiée et dont Michel Vincineau reproduit des extraits, sur requête d'un pédophile allemand, qui reprend les premiers arguments du viol du « droit au respect de la vie privée » et de la « discrimination » fondée sur le sexe, la Commission, après avoir recueilli les observations écrites du gouvernement allemand et les réponses du plaignant, motive-t-elle abondamment son rejet.

« Le but du législateur allemand », explique la Commission Européenne des Droits de l'Homme, est « d'éviter que des expériences homosexuelles avec des adultes n'aient une influence néfaste sur le développement des tendances hétérosexuelles des mineurs. Le législateur allemand craint en particulier que, en raison de la réprobation sociale entourant encore fréquemment l'homosexualité, le mineur engagé dans les relations homosexuelles avec un adulte soit en fait retranché de la société et profondément affecté dans son épanouissement psychologique »... « La Commission n'ignore pas que les dangers que font courir à l'adolescent des relations homosexuelles avec un adulte font l'objet de controverses dans plusieurs pays. Elle note également que plusieurs Etats ont mis à l'étude la décriminalisation intégrale de l'homosexualité. Un Comité d'experts du Conseil de l'Europe étudie d'ailleurs ce problème... » « Il demeure que l'intervention du législateur allemand est clairement inspirée par la nécessité de protéger les droits des enfants et des adolescents et de les guider vers une véritable autonomie dans le domaine de la vie sexuelle, nécessité largement admise dans un grand nombre d'Etats membres du Conseil de l'Europe. En tant que la mesure de protection édictée par le législateur peut être considérée comme affectant la vie privée du requérant, elle relève donc de la protection des droits des tiers au sens du paragraphe 2 de l'article 8 de la Convention. »

Donc les « droits des tiers » priment le « droit au respect de la vie privée ». Quant à la discrimination entre homosexualité masculine et lesbianisme, la Commission conclut : « Dans la distinction qu'elle opère entre les deux formes d'homosexualité, la loi allemande part du principe que l'interférence grave dans la vie privée constituée par la poursuite pénale d'un comportement sexuel, n'est justifiée que si elle répond à un strict besoin de protection sociale... » « De l'avis de la Commission, il s'agit d'un cri-

tère raisonnable. S'agit-il également d'un critère objectif, en ce sens qu'il peut être utilisé avec sécurité, sans être l'objet d'interprétation variable et arbitraire ? La constatation d'un danger rendant nécessaire la protection d'une catégorie sociale doit reposer sur diverses analyses concordantes et singulièrement, dans le cas d'espèce, celles de psychologues, sociologues et spécialistes de la protection sociale. Il n'est pas douteux que de telles études aient été faites à différentes reprises en République Fédérale d'Allemagne, tant en ce qui concerne le comportement homosexuel adulte que les répercussions sur la personnalité des adolescents, de rapports homosexuels avec des adultes. Elles ont abouti à des conclusions probantes en ce qui concerne l'existence d'un danger social spécifique à propos de l'homosexualité masculine. Ce danger résulte essentiellement du fait que les homosexuels masculins constituent fréquemment un groupe socio-culturel distinct se livrant à un net prosélytisme à l'égard des adolescents et que l'isolement social qui en résulte pour ceux-ci, est particulièrement marqué. La Commission estime en conséquence que le critère du besoin de protection sociale est, pour la matière déférée à la Commission, un critère objectif. La menace de sanctions pénales et leur utilisation constituent, par ailleurs, des moyens qui ne sont pas disproportionnés par rapport au but de protection poursuivi. »

Heureuses lesbiennes d'Allemagne qui ne constituent pas, comme les homosexuels masculins, « un groupe socio-culturel se livrant à un net prosélytisme à l'égard des adolescents » ! Pour sa part, Michel Vincineau s'indigne, en reproduisant sur plusieurs pages les idées qu'*Arcadie* illustre depuis vingt-cinq ans, et n'hésite pas à écrire que la Commission Européenne des Droits de l'Homme « perpétue les stéréotypes les plus dépassés et trace de l'homosexuel un portrait digne de la presse à scandale ou de la littérature de gare ».

Le 7 juillet 1977, la Commission Européenne des Droits de l'Homme renverse enfin sa jurisprudence, en statuant sur le dossier présenté par un ressortissant britannique. Ce dernier, condamné pour une liaison avec un jeune homme de dix-huit ans, excipe notamment de la discrimination existant, en son pays, dans le sort réservé aux relations homosexuelles, permises en privé si l'on a vingt et un ans, et les relations hétérosexuelles, autorisées à partir de seize ans. La Commission Européenne considère l'évolution de la morale dans les années récentes, s'interroge si « à dix-

huit ans, on peut être encore considéré comme une jeune personne à protéger », observe qu'il faut « étudier si un traitement différentiel trouve une justification objective raisonnable et s'il existe une relation raisonnable de proportionnalité entre les moyens employés et les buts recherchés » et admet, en conséquence, la recevabilité de la requête.

Depuis, la Commission Européenne a notamment déclaré recevables la requête d'un Irlandais du Nord concernant la prohibition de l'homosexualité masculine en Ulster et celle d'un transsexuel belge se plaignant de ne pouvoir obtenir la rectification de son état-civil.

Entre parenthèses, la décision du 7 juillet 1977 doit amener à s'interroger, pour le moins, tout autant que leurs collègues britanniques, les législateurs de France et de Belgique, le Code de ces deux pays persistant à pénaliser l'homosexualité sur un seuil d'âge supérieur à celui concernant l'hétérosexualité.

Michel Vincineau apprécie sévèrement l'attitude de la Commission Européenne des Droits de l'Homme, « passée du mépris à la timidité ». Il flétrit son « paternalisme » au sujet de l'adolescence, dit qu'elle « mesure l'application des droits de l'homme à l'aune du « qu'en dira-t-on ? » et, hissant son propos à des considérations plus générales, croit pouvoir conclure : « En reprenant à son compte un critère de normalité, la Commission s'est fait le porte-parole le plus conservateur de l'idéologie ambiante qui, elle-même, reflète la volonté de la classe dominante. Elle a renoncé à défendre les droits de l'homme pour ne prendre en considération que les droits d'un certain type d'homme voulu par un certain type de société » quand, par ailleurs : « dans une société où les inégalités économiques et sociales sont de plus en plus durement ressenties comme une forme d'oppression, le pouvoir se donne aisément des allures de progressisme en lâchant du lest dans les domaines où cette politique lui coûte peu ».

Il faut remercier le juriste belge d'avoir non seulement choisi de traiter, en profondeur et sur le ton sérieux qu'exige l'Université, un thème maudit mais plus encore de n'avoir pas craint d'exposer que l'austère carapace du Droit ne saurait, en tout état de cause, jamais ensevelir les vibrations de l'Amour authentique.

Maître CHRISTIAN GURY,

Avocat à la Cour.

NUAGES A L'HORIZON

par EUGÈNE DYOR.

Nous avons tous lu dans les journaux que la révolution iranienne au nom de la « pureté islamique » a fait exécuter des homosexuels qui ne s'occupaient pas de politique et qui n'avaient pas trafiqué d'argent, ni de drogue, tout simplement parce qu'il était dans leur nature d'aimer les hommes. Cette information, maintenant confirmée, n'a guère soulevé l'indignation qu'elle mérite, me semble-t-il, parmi nous, du moins, parmi ceux (ils sont légion) qui prennent à la légère les mauvaises nouvelles quand elles risquent de troubler leur petit confort ou leurs plaisirs. Si on les force à en parler, ils ont des réponses toutes prêtes : l'Iran est un pays lointain bien différent du nôtre ; pas de danger de contagion, notre morale étant, en principe, chrétienne et non coranique ; l'imam Khomeiny est un vieillard qui rejoindra bientôt Allah en son paradis et, après lui, une réaction est inévitable ; une nouvelle révolution viendra probablement renverser l'actuelle et enlever aux religieux le pouvoir exorbitant dont ils abusent... On rencontre aussi d'autres interlocuteurs qui déclarent sereinement que partout et toujours, quels que soient les principes invoqués, les bouleversements révolutionnaires engendrent les pires injustices, des horreurs et des persécutions. Qu'il n'y a qu'à attendre que la tempête soit apaisée. Qu'au surplus, dans le cas particulier, que faire contre le fanatisme de ceux qui cumulent l'autorité religieuse et la puissance politique ?

La plupart des gens pensent que les excès, les parodies de jugement, les exécutions sommaires qui sévissent en Iran vont disparaître. On dit, parce qu'on le souhaite, que la nouvelle Constitution, en voie de ratification, qui confie au collège des religieux le contrôle absolu du pouvoir exécutif, ne durera pas, qu'elle est inadaptée à la conduite des affaires dans un pays moderne, mais justement l'imam ne

veut pas être « moderne »... On déclare qu'il n'y a pas de risque de voir d'autres pays de la même religion imiter les iraniens. Pourtant la vertu de l'exemple n'est pas niable. L'Iran a, de plus, les moyens de financer une propagande active auprès des musulmans. Il est facile de leur persuader qu'ils sont menacés dans leur identité et dans leur croyance par l'influence de notre Occident libéral, laïcisant, technocratique ou même officiellement matérialiste comme en U.R.S.S. Pour qui connaît l'ardeur de la foi en Islam, l'hypothèse n'est pas fantaisiste. Qui, d'ailleurs, empêcherait d'autres pays d'imiter l'Iran ? (1).

On accuse l'imam Khomeiny d'être rétrograde, de ressusciter des mœurs barbares dignes du Moyen âge, par exemple la mise à mort (en attendant l'extermination) des homosexuels, mais, sans remonter bien loin dans l'histoire, ne remarquerons-nous pas que cette rigueur inhumaine n'a pas été le monopole du monde islamique, loin de là. Chez nous, il n'y a pas si longtemps qu'on ne fait plus brûler les sodomites sur des bûchers. Si nos mœurs se sont adoucies, elles restent imprégnées à notre égard d'une sorte de répression plus ou moins larvée. A la moindre occasion, on sent renaître la persécution sous des formes variées, selon les lieux et les circonstances. En Floride, miss Ryan, la chanteuse puritaine, a obtenu par voie de référendum que les homosexuels puissent être désormais congédiés sans indemnité de leur emploi, au seul motif de leurs préférences sentimentales, quand bien même elles ne causeraient pas le moindre trouble dans leur travail. Ainsi dans cet Etat super-civilisé, apparemment épris des fameux « droits de l'homme », il y a deux catégories de citoyens, les conformistes du sexe et les autres. Pas d'égalité devant la loi, justement ce que l'on reproche à l'apartheid.

Peut-être m'objectera-t-on qu'il n'y a pas de rapprochement à faire entre les mises à mort expéditives de nos frères de Téhéran et cette sorte de *diminutio capitis* insérée dans la législation du travail de Floride. J'y vois une différence de gravité, mais non de tendance. Dans les deux cas, c'est la même origine, la condamnation issue de la morale sexuelle de la Bible et codifiée par le livre nommé *Lévitique*, lequel date d'environ 1 400 ans avant J.-C. Cette morale est commune, en gros, aux trois religions monothéistes sorties du tronc juédique.

(1) N'a-t-on pas rapporté que le chef de l'Etat lybien a proclamé qu'il voulait convertir le monde entier à l'Islam ?

A ceux qui pensaient que le temps apporterait la disparition progressive des effets de cette condamnation, l'Iran vient d'infliger un démenti cinglant. Pour s'en convaincre, il suffit de lire l'extraordinaire interview de l'imam Khomeiny (2) qui a déclaré que « la société qu'il veut construire... ne permet pas que les hommes s'offrent pour le plaisir à d'autres hommes ». Encore ne paraît-il ne pas viser les seuls prostitués, car il précise que « dans l'Islam, nous voulons mener une politique qui purifie la société... Les méchants [il s'agit de nous] doivent être éliminés, arrachés comme de mauvaises herbes ». Ce saint homme ne voit dans la sodomie que la « corruption ». Pas question de pitié, ni de pardon ! Ces propos sont effrayants. Depuis Hitler, on n'avait pas entendu un chef d'Etat poursuivre la destruction d'une catégorie d'hommes avec un tel aveuglement et au nom d'une argumentation aussi simpliste.

Nous ne voulons pas faire preuve de pessimisme, mais nous ne pouvons clore ce tour d'horizon sans faire allusion aux pays communistes, y compris la Chine, qui nous offrent une véritable laïcisation des anathèmes du *Lévitique*, sous les exigences de la production et de l'intérêt supérieur de la société socialiste. Ce n'est pas faire de la politique que de le constater. Pour nous, malgré les promesses de libération, ce n'est pas de ce côté que nous trouverons le Paradis sur terre.

EUGÈNE DYOR.

(2) V. *Le Nouvel Observateur*, N° 779, du 15 oct. 1979, pp. 151 et suivantes.

GABRIEL MATZNEFF

VÉNUS et JUNON

« Les passions contradictoires... »

Ed. La Table Ronde — 308 p. — 58 F

PLAY-BOY,

OU LA PROSE DE MONSIEUR JOURDAIN

La découverte d'un numéro récent de *Play-Boy* (novembre 79 — Edition française) près d'une des installations électriques que j'entretiens (oublié par un collègue, sans doute), n'est pas, en soi, un fait extraordinaire, mais son contenu m'a beaucoup diverti, et je me propose de vous faire partager ma bonne humeur.

Play-Boy reste, oh combien ! *Play-Boy*. En couverture, un volumineux postérieur féminin souligné de dentelle. Tout au travers du magazine, les inévitables publicités — mode comprise — pour jeunes mâles (? !) chics et fortunés. Les nudités féminines ensuite (et d'abord), toujours plus sophistiquées, si c'est possible. Enfin, les célèbres dessins « humoristiques » dont l'absence d'humour et la médiocrité de l'audace n'ont d'égales que la pauvreté graphique. Sans parler du remplissage des articles « de fond » que personne ne lit et que tout le monde feuillette d'un doigt distrait dans le salon d'attente du coiffeur. Ne lui jetons pas la pierre, *Play-Boy* est fait pour ça. Il occupe avec avantage le « créneau » qui lui a assuré la fortune.

Dès la couverture, pourtant, un vent de subversion culturelle s'engouffre dans le sommaire : « Le Palace (passe encore !). Les bissexuels. Le Gay-chic. » Allons donc ! Le « lino » ne se serait-il pas emmêlé dans les touches ? Page 20, un Nu, photographié par le baron von Gløden. Thierry Ardisson donne un aperçu très succinct de la Gloire de Taormina et conclut : « C'est tout ça qui fait que désormais, il y aura eu un homme nu dans *Play-Boy*. » Qu'on se le dise ! Trompettes, embouchez la voix de la Révolution !

Voici la rubrique des livres, avec Copi et Navarre. Un suave panégyrique de Navarre à travers la critique de *Le*

PLAY-BOY

temps voulu : « C'est ce que certains appelleraient de la provocation (c'est tellement plus commode, n'est-ce pas, de vendre l'histoire d'un amour entre un homme et une femme ?) et que d'autres, comme vous lecteurs de *Play-Boy*, appelleront du courage. » Un appel au peuple qui ne manque pas, lui, de candeur. Et puis, après tout : « qu'il soit homo ou hétéro, rien ne ressemble plus à l'amour que l'amour ».

Tiens, page 100, une nouvelle inédite de Tony Duvert ! « L'avare. » Rassurez-vous, rien à voir. Page 164, un article de Jean-Paul Aron : « L'art de se planter. » Celui du milieu littéraire français, face à cet obscurantisme sûr de soi qui fusille les homosexuels (entre autre) au pays de l'ayatollah.

A propos, n'aviez-vous pas dit : Palace ? C'est celui de Paris et bientôt Los Angeles (les veinards), pas le Palais des Mille et une Nuits. Longue, longue interview de son animateur et « roi », Fabrice Emær, qui s'étend presque aussi longuement sur ses préférences : les garçons. Sans dédaigner la femme, bien entendu. « Si elle existait vraiment, la bisexualité serait l'idéal. » Plus loin : « Je crois que mon homosexualité est, comme la plupart des homosexualités, narcissique. » Etc., etc.

Le plat de résistance, je vous le réserve pour la bonne bouche : le « Gay-chic » et le « Bisexuel-chic ». Passons rapidement sur le premier, il n'est que le faire-valoir du second. La Libération gay (la vraie) ça été de se montrer (la nuit) et de faire n'importe quoi en public : « Quand la ville dort, c'est là que débute le vrai carnaval des homos en chaleur » (*sic*). La Revanche des hétéros a été de leur emboîter le pas. Le tout à la sauce *Play-Boy* pour ne pas dépayser le lecteur. Ça, c'est le Gay-chic. Passons.

« Bisexuel-chic ? », article de Laurent Dispot (notez le point d'interrogation). En exergue, cette phrase : « Certains pionniers prétendent qu'il est du dernier chic d'aimer à la fois les hommes et les femmes... » Ironie ? Que non point ! Les temps changent : « Même, qui l'aurait cru, alors qu'elle semblait la chose la plus immuable du monde, dans la sexualité. » Si, si, il y a toujours une petite différence sexuelle entre l'homme et la femme, « mais aujourd'hui, on a affaire à deux normalités », la classique et la nouvelle « sûre d'elle, solidement implantée et largement installée, une normalité homosexuelle ». Et dominatrice, peut-être ?

Car, voilà, l'homosexualité, c'est bien, mais ça a encore

un « petit air territoire bien trop fixé, bien trop sûr de lui et « obligatoire ». Trop normal, en somme ». Alors ? Une troisième voie, il fallait y penser, comme De Gaulle entre le capitalisme sûr de lui et le communisme triomphant : « Une façon d'échapper à la pression et à la rigidité des deux blocs (...) cette troisième voie, c'est la bisexualité. » « La seule solution aux déblocages actuels. » On ne parle jamais des bisexuels, ou si peu. Tant mieux, « c'est qu'ils n'en ont pas besoin ». Phénomène de société. Sans vacarme. Souterrain. Underground (c'est pas la même chose ?). Capital. Irrésistible. Finie la séparation « quasiment raciale ». Plus de sexe fort, plus de sexe faible. Rien que des individus. « Il n'y a plus d'homosexuels : il y a des gays. A l'américaine. » (???) Chers confrères américains, vous nous aviez caché ça.

Il faut se laisser guider par la mode, il faut se fier au chic, et le bisexuel c'est LE chic : « Parce que c'est intelligent », « c'est moderne », « c'est beau, séduisant, enivrant », « américain », « la défonce et en même temps la santé », « parce que c'est la mode et que ça fait la mode ». Et ça va si loin, et « c'est tellement dans l'air que vous y êtes peut-être sans le savoir ». M. Jourdain, vous disais-je.

Le Disco, par exemple, vous ne le saviez pas ? « complètement gay depuis ses origines ». Et c'est tellement fou-folle que tout le monde suit. Et le vêtement, et la coiffure, et le maintien. Et le sport, la santé « des passions qui permettent à tout le monde de se retrouver, de se mêler, dans un goût du corps pour le corps : des zones libérées de la bisexualité ». Et pas du sport en chambre, du vrai.

La cause de ce grand chambardement, c'est l'invention de la pilule qui fait qu'il n'y a plus les normaux d'un côté et les pervers de l'autre : « Etre hétérosexuel, aujourd'hui, est devenu une « perversion » comme une autre. »

« Voici l'ère de l'aventure. » Mais « la bisexualité est aussi un placement sûr » (décidément, quelle débauche de sûreté) « comme signe irréfutable et envié de la culture et de l'intelligence ». « La marque d'un connaisseur raffiné et sûr de lui » (encore !), « un exploit sportif flatteur ». Intelligence et culture à cause de « l'impressionnant témoignage des écrivains et artistes ». Suit le défilé littéraire et cinématographique bien connu. La conclusion ? Le bonheur sexuel « sera bisexuel ou ne sera pas ». « Ce qui compte, ce n'est plus « l'identité sexuelle », (...) ce sont les « bonnes

vibrations » (good vibes) contre les « mauvaises vibrations » (bad vibes). »

Rejeter « l'identité sexuelle », ce n'est pas aberrant, bien sûr (voir l'article de Pierre Fontanié dans le n° 311 d'*Arcadie*), mais que dire de l'exploitation qui en est faite ? *Play-Boy* se précipite sur le filon. Modestement, comme toujours : « Dans le désert morne du couple traditionnel, il y a la solution bisexuelle. En toute simplicité. » Arcadiens, les snobs, c'est vous. Ne cherchez plus midi à quatorze heures, laissez-vous aller aux « good vibes ».

SERGE RICHER.

PIERRE JEANCARD

LA CRAVACHE

*Une réédition attendue
Un roman qui a fait date*

Ed. du Prieuré — 50 F

UN CONGRES EN ISRAEL

(Arcadie, n° 312, page 797)

Précision : la France était représentée par cinq délégués du BEIT HAVERIM.

Le pasteur Doucé, non-membre du *Beit Haverim*, invité, était présent.

Le Dr Valensien était présent.

HOMOPHILE ET MARIÉ : MES DEUX QUARTIERS D'ORANGE...

par MATHIEU FORESTIER.

Le présent bilan n'est que le mien. Il ne veut rien prouver. D'ailleurs, la généralisation, dans le domaine du comportement sentimental, est toujours plus ou moins abusive. *A fortiori*, à partir d'un témoignage dont l'auteur, pour échapper à la tentation de se raconter, va essayer de s'en tenir aux grandes lignes.

On peut s'interroger sur les raisons qui me poussent à le rédiger.

Sans doute y a-t-il là le fait d'écrire, fonction naturelle : je ne réfléchis utilement que par écrit. Aucun prosélytisme, je l'affirme : d'autres n'auraient pas forcément ce que ma femme et moi avons en commun, nos motivations, notre expérience, notre âge, et que nos trajectoires si différentes se soient croisées à un moment donné. Par contre, peut-être l'arrière-pensée d'apporter à des homos déjà mariés, enlisés dans les sables mouvants de leurs incertitudes ou de leurs révélations tardives, un peu mieux qu'un vague réconfort de surface.

Il doit être entendu qu'homophilie et homosexualité ne recouvrent pas tout à fait les mêmes notions ; la première, qui ne saurait se passer de la seconde, est plus complète et je la préfère de beaucoup. Entendu également que je ne conçois pas non plus de mariage sans rapports conjugaux satisfaisants : autre chose par conséquent que la cohabitation affectueuse. Nous ne parlerons pourtant pas de bisexualité, formule commode pour se mentir à soi-même : les voies de l'épanouissement individuel me paraissent devoir être celles d'une communication plus authentique.

Le système de valeurs qui se dégage donc du présent bilan s'inscrit très exactement dans une situation que le Dr Meignant a définie devant les invités d'*Arcadie* au colloque de

HOMOPHILE MARIÉ

1973 : « Ce qui est impossible, c'est de faire d'un homosexuel strict un hétérosexuel strict. (...) Ce que l'on se propose de faire lorsqu'on nous en fait la demande, c'est d'abord d'épanouir l'homosexualité et, cette homosexualité étant épanouie, de permettre un polymorphisme, c'est-à-dire de permettre aussi l'hétérosexualité. »

Or donc, homo strict, je me suis voulu hétéro. Quoique très efficacement éducaillé, longuement « rééduqué » par des dames averties (y compris de mon passé), très solidement motivé et durablement reconverti en apparence, je me suis retrouvé « polymorphe ».

Je relisais récemment le propos du Dr Meignant. Il aurait suffi, si nécessaire, à balayer de mon esprit tout vestige de culpabilité. Mais si je regrette forcément d'avoir entraîné dans cette discutable aventure une femme qui n'en demandait pas tant, je ne me suis jamais senti « coupable », m'étant marié en toute bonne foi. Disons que l'analyse du Dr Meignant m'aide à me sentir non pas dans une peau orthopédique, mais dans une peau répertoriée, en vente chez tous les bons spécialistes. Se sentir dans sa peau, fut-elle d'un modèle peu courant...

On ne manquera pas de me dire que, refusant de choisir, j'ai tout de même choisi... la facilité. L'observation pertinente en apparence me paraît à moi relever elle aussi de la facilité (de pensée). De même que la tentation de me classer chez les pseudos...

Je pense, plus simplement, que tout individu a le droit de refuser le refoulement qui tourne à l'obsession, le droit de s'insurger lorsque les particularités de sa nature — et le fait de ne pouvoir se déterminer en sera une de plus — lui interdisent l'accès à un plein épanouissement, le contraignent en bonne morale traditionnelle à ce qu'il ressent comme une véritable amputation.

Le système de valeurs de la morale courante fait du rapport sexuel, qui est communication privilégiée, échange, un acte d'appropriation. Il rejette celui qui, expérience faite dans un camp et dans l'autre, n'a pas réussi à se déterminer. Or, je refuse le choix, et je refuse aussi qu'on juge là-dessus toute ma vie, mes engagements sociaux, politiques, humains, professionnels et, last but not least, familiaux.

Homo ? N'en doutez pas. J'ai bien dit homophile, et sexe compris. Marié, oui, et j'avoue ne pas le regretter, je ne vis pas une tragédie permanente.

Ce n'est certes pas toujours facile. Mais l'aventure

humaine est-elle facile ? La vie se mérite-t-elle autrement que par un effort de conscience et de volonté ?

Alors, ce bilan, le voici.

LES ENFANTS

Certaines personnes s'accommodent très bien de rester sans descendance, d'autres pas ; on sait les difficultés que rencontrent souvent les couples (hétéro) sans enfants.

Ce dossier n'est pas propre aux homosexuels, mais il trouve chez eux une résonance particulière du fait que, sauf cas exceptionnels, ils pourraient parfaitement procréer. C'est si vrai que certains des nôtres sont allés jusqu'à prôner le mariage entre homosexuels, et l'adoption. Point de vue qui n'est sans doute pas près de faire l'unanimité des psychologues, encore moins celui du législateur.

Comment, personnellement, je ressens cette question ?

Je suis fils unique, j'ai été élevé par une mère névrosée, frustrée, dans un milieu où l'on jugeait sévèrement ces gens qui avaient « je ne sais combien d'enfants » — par exemple quatre.

A vingt ans, homophile, fils de pédophile, je lisais avec passion *Sangs* de Louise Hervieu, qui pourtant traite de tout autre chose, mais j'y voyais un parallèle : nous non plus n'étions pas des gens « normaux », nous aussi étions affligés d'une tare, elle ne devait pas se perpétuer, je n'aurais donc JAMAIS d'enfants. Et pourtant...

Vingt ans plus tard, avec celle qui allait devenir ma femme, nous parlions enfants. Elle en voulait « trois ou quatre parce qu'à nos âges, six, ça ferait trop ». J'ai dit oui « pour lui faire plaisir ». Quelle petite voix me chuchotait donc en contrepoint qu'il ne me déplaisait pas de renouer avec un fil rompu vingt ans plus tôt ?

Nous avons donc quatre enfants.

Outre les satisfactions qu'ils m'apportent, je leur dois d'avoir avec eux refait mon enfance, et liquidé tout un passif en même temps. Le lecteur peut-il mesurer ce qu'il y a d'énorme là-dedans ?

Idem maintenant que trois d'entre eux sont adolescents, et me rendent à une certaine vocation inscrite très profondément en moi : (j'appartiens à une famille « d'éclaireurs de visage » pour reprendre une belle expression de Jean-Louis Bory) et dont ma mère — l'enfer est pavé de bonnes intentions — m'a autrefois écarté délibérément pour

le cas où je deviendrais « comme mon père » (Dieu merci, ce n'est pas le cas).

Educailler des gosses correspondait très certainement à ma nature ; et aussi ce besoin de se dire qu'on ne disparaîtra pas complètement.

C'est si vrai qu'adolescent, je jugeais sévèrement ces familles qui se ratatinent et finissent pas s'éteindre ; j'ai reproché très vivement à ma mère de n'avoir eu que moi ; plus tard, je crois avoir été un excellent animateur de mouvements de jeunesse, et sans arrière-pensée pédophile ; c'est si vrai aussi que mon vieil ami et moi avions pensé rien moins qu'à prendre avec nous l'un de ses neveux qui venait de perdre son père ; que j'ai toujours été attiré par les grandes familles, etc., etc. J'en raconterais une page là-dessus.

J'ai un peu insisté sur cet aspect des choses non seulement parce que j'ai beaucoup appris avec mes loupiots, mais parce que j'ai le sentiment, la conviction, d'avoir échappé à une très grande frustration.

HOMOPHILIE ET SOCIÉTÉ

Lorsque j'ai commencé à songer au mariage (en toute bonne foi), les conventions sociales ont bien entendu joué un rôle.

Je veux bien qu'on les juge futiles, mauvaises conseillères, etc. J'aimerais tout de même rappeler que ceci remonte aux années 1958-1960 et se déroule dans une sous-préfecture à laquelle je me trouvais très bien intégré professionnellement et même à titre personnel.

J'aimerais surtout qu'on élève le débat et cela, je me crois autorisé à le faire. Car dans cette petite ville où j'occupe des fonctions très en vue, j'ai vécu huit ans avec un ami lui aussi connu comme le loup blanc, personnage haut en couleurs (et en verbe) de surcroît. Sans provocation, sans précaution particulière non plus. Et même lorsque j'ai, à tort ou à raison, repris ma liberté, nous ne nous quittons pas. Ceci dure depuis trente-deux ans ; le bon peuple de chez moi a eu le temps de se poser des questions, avant mon mariage et même après. Je n'ai donc pas cherché une « couverture ». Par contre, dans un métier qui n'avait à l'époque pas d'horaires, très certainement ai-je pris en considération des problèmes d'organisation de vie, de stabilité aussi. Et il se trouve qu'après deux expériences pénibles (je ne vais pas raconter ma vie) je ne pen-

sais pas que ceci fût possible en homophilie. D'ailleurs, c'est bien Roland Nicolas qui tout récemment encore a écrit dans *Arcadie* : « Rares sont chez les homosexuels les liaisons qui atteignent puis dépassent les cinq ans. » Cet éternel recommencement n'est pas dans ma nature...

A l'actif de ce bilan, c'est pourtant, dans cet ordre d'idées, d'autres éléments que je ferai intervenir.

Et d'abord, une meilleure insertion dans la société. Je ne le mesure pas en termes de qu'en dira-t-on, ni même de crédibilité, qui pourtant a son prix, dans son métier notamment. Il est vrai que je ressens une meilleure perception de cette société, je me crois plus objectif, j'aborde situations, événements, gens, avec moins de marginalité, plus de maturité. Ce que je tiens, en ce qui me concerne, pour un actif.

La pratique de l'hétérosexualité m'a certainement apporté de meilleures relations sociales, avec les femmes, en ce sens que j'ai au moins liquidé la misogynie héritée de mon enfance. Oh ! ma mère et ses amies, toutes meurtries, l'une battue, l'autre trompée, leurs aigreurs, et cette façon désobligeante qu'elles avaient de parler « des hommes ». Eh bien oui, maintenant, c'est digéré. *Ipsa facto*, le fait d'avoir échappé aux ghettos homosexuels. Je n'appelle pas « ghetto » *Arcadie*, ni même les clubs ou autres lieux spécialisés, mais l'univers exclusif que trop d'homosexuels se construisent à partir d'un certain type de relations dont la pratique des P.A. d'*Arcadie* donne parfois la consternante dimension.

Bref, j'ai conscience d'avoir repris le cours d'un murissement personnel.

L'AVENTURE D'AIMER

Troisième point et il est essentiel, même si je n'ai pas le talent qu'il faudrait pour en écrire : la densité humaine de l'aventure.

Pour faire face à la situation, ma femme et moi sommes allés au fond de nous-mêmes.

Je ne suis pas dupe. Je sais fort bien que cette formulation peut paraître révoltante d'inconscience. C'est vrai : J'AI fait appel à SON intelligence, à SON cœur ; après m'être MOI-MÊME plongé dans un conflit peu pensable, j'ai attendu qu'ELLE m'en sorte.

J'entends déjà les bonnes âmes, les vieilles filles, les militantes des groupes femmes, s'indigner : divorcez. J'entends

le chœur pur et dur des homos intégristes trancher comme ferait un notable du parti : « on est pour ou on est contre ». J'entends la voix paternelle des psy : « il faut choisir, mon petit, vous ne pouvez pas rester comme ça »...

Le cul entre deux chaises ; mais si on m'a donné des chaises bancales ? Et si elles ne tiennent debout qu'à condition d'être ensemble ?

Je suis un irresponsable, un irrésolu, c'est entendu. Rien ne dit tout de même que ma femme ait envie de divorcer, ceci est affaire entre elle et moi ; au moins aurons-nous vécu profondément et partagé les conséquences humaines de cette situation.

De ces conséquences, la plus voyante est sans doute la présence à nos côtés de celui que j'ai connu voici trente-deux ans. Je sais, fleur bleue, Max du Veuzit chez les homos. Mais enfin, qu'on me laisse être sentimental : tout le monde ne peut pas finir dans la peau d'un poète maudit, et mourir en exhalant un ultime alexandrin.

Dans notre sillage, un vieux monsieur illettré et bourru achève en paix une existence tumultueuse, étrange destin dont, pas plus que d'autres, il n'a eu le loisir de décider. On ne choisit pas d'être homo...

Si je n'avais eu que le plaisir de bénéficier de son dernier feu, on pourrait dire que j'ai une vision singulièrement rétrécie et personnelle des choses. Mais peut-être s'agit-il aussi d'épargner la solitude à un être dont j'ai si bien profité, et si souvent ; de refuser qu'on puisse être intimes si longtemps et étrangers ensuite ; d'affirmer que toute relation durable engage. Au demeurant, voir décliner, s'acheminer vers son terme, un corps comme celui-là, et dont on a aimé chaque centimètre carré, est une épreuve amère, mais digne d'être vécue.

Puisque j'ai voulu que ce bilan fût personnel, et rien que cela, on me permettra de rapporter l'anecdote suivante :

C'était un samedi ; comme chaque samedi il avait déjeuné avec nous ; les gosses étaient partis jouer ; fatigué, je somnolais à l'étage ; en bas, ma femme et lui causaient du temps, du prix des salades, des poules qui ne pondaient pas. Dans mon demi-sommeil j'ai eu tout à coup, et un seul instant, l'impression fulgurante d'entendre mes parents réconciliés. Ce n'est pas bien original ; mais je n'oublie pas cette incursion-éclair dans mon subconscient, dans les lois de mon petit équilibre personnel...

Que de la part de ma femme il y ait, dans les prévenances

de bru attentive dont elle entoure mon vieil ami, l'expression de beaucoup d'amour, j'en ai conscience : j'ai aussi l'égoïsme élémentaire de tenir à cet amour...

Sur le plan des rapports humains, mais à un autre niveau, il me semble que le fait de vivre ce type de situation m'a, et nous a amenés à approfondir les mécanismes du comportement individuel, à dépasser les affirmations dogmatiques, les schémas tout faits, les morales de façade.

Ceci finalement rejoint ce que j'ai dit : une meilleure approche de la société de notre temps.

CONJUGAISON IRRÉGULIÈRE

J'ai vécu huit ans avec un homme qui correspondait parfaitement à mes aspirations, physiques du moins, les plus intimes.

J'ai donc de bonnes raisons de savoir ce qui, par contre, s'inscrit au passif du présent bilan : aucune liaison, même régulière, ne peut remplacer certains instants privilégiés de la vie commune. Inutile d'insister...

Ceci précisé, je ne ressens nullement la vie conjugale comme un calvaire, ni l'hétérosexualité comme un échec ou simplement une pénible obligation.

J'ai rencontré dans le passé des femmes avec lesquelles j'ai jeté sans regrets aux orties pas mal d'inhibitions. Et il faut bien dire qu'une fois libéré de ces sortes de petites tortures intimes, tout rapport sexuel comporte sa part de plaisir, comme il engage au même titre les partenaires. Faut-il rappeler qu'aimer n'est pas que l'art de se faire plaisir à soi-même ? Quel que soit le sexe de l'autre, les instants d'après-orgasme sont identiquement merveilleux d'abandon, de chaleur, qu'ils sont une même et irremplaçable communication. J'aimais l'instant où mon vieil ami allait me parler une fois de plus de son enfance, de sa mère, des fermes, des étables où à neuf ans il faisait l'apprentissage de la vie. J'aime le sourire plein de gentillesse complice du monsieur qui tient maintenant une place dans mes pensées ; et j'aime, oui, j'aime cette façon qu'a ma femme de se tourner, repue, sur le côté en ronronnant.

On se demande bien, d'ailleurs, comment des hétérosexuels auraient pu si longtemps se croire homosexuels — je pense par exemple à Michel Bon — s'ils n'avaient trouvé de l'agrément à l'exercice de leur « tendance minoritaire ».

J'insiste là-dessus non pour convaincre des homophiles

de convoler en justes noces et de se faire une petite famille non conformiste, mais plus directement à l'intention de certains homophiles mariés, qu'une meilleure information aiderait sans doute à retrouver une part de leur équilibre. Car finalement, la situation nous a amenés à élargir notre horizon érotique, ce qui n'a rien que de très agréable, pour l'un comme pour l'autre. Se rappeler d'ailleurs que dans le cours d'une vie, le comportement sexuel évolue très sensiblement.

Avant « d'avouer », j'ai traversé une période éprouvante ; j'étais en plein conflit, je ne pouvais plus me cacher que j'avais envie d'un bonhomme, n'importe lequel, n'importe où. Je perdais des heures à m'en inventer, des soirées entières à en dessiner, à en modeler même. A les créer je les sentais sous mes doigts, ce qui est une véritable torture. A d'autres moments, je me sentais devenir impuissant. Et c'est contre cela qu'à la longue je me suis révolté, comme on se révolte de devoir subir une atteinte à l'intégrité physique.

J'ai maintes fois constaté que je ne suis jamais aussi bon mari que... lorsque tout va bien par ailleurs. Comme tout homosexuel, je suis bien entendu habité par la peur panique « d'en manquer ». Une situation aussi peu conforme à la morale courante met en œuvre des facteurs humains qu'on ne peut ignorer, faute de quoi le mélange serait vite détonnant. L'existence s'en trouve passablement compliquée. Il n'est pas rare que, pour des raisons strictement matérielles, je traverse des moments difficiles depuis que mon vieil ami a, disons pris sa retraite. Sans doute aussi suis-je à un âge (55 ans) où le comportement s'en trouve plus directement affecté.

Je n'ai donc pu empêcher que l'homosexualité n'ait pris et ne prenne encore dans mes préoccupations, mon existence de tous les jours, mes relations, mes loisirs, une place disproportionnée avec la sexualité considérée comme un élément indispensable à l'épanouissement, mais non une fin en soi. Il est significatif qu'entre un projet d'article intéressant, et les présentes lignes, j'ai choisi ce qui constitue une façon de mettre de l'ordre dans mes pensées. Et pourtant, j'ai aussi à côté de moi deux bons bouquins qui m'attendent...

Mais il n'est jamais facile d'être homophile, encore moins en province. Et surtout pas quand on refuse de considérer l'homosexualité comme un jeu de hasard à pratiquer de préférence la nuit, ou comme... un art de collectionneur.

QUELLE IDENTITÉ ?

Je n'ai pas fait état jusqu'ici de ce que l'on est en droit de considérer comme l'essentiel : le problème de l'identité.

Je ne l'ai pas abordé car il n'est pas propre à l'état conjugal, même si le fait du mariage en modifie très sensiblement les données.

A moins d'appartenir à cette intelligensia permissive dont parlait un jour Bory, c'est le problème de toute minorité, et la nôtre en est une, parmi les moins tolérées.

On n'y échappe vraiment que du moment où l'on revendique pleinement son identité ; ce qui, en province, n'est pas évident du tout. Je me suis fait traiter de « pédé », il n'y a guère, par un collaborateur alcoolique à qui je conseillais de se faire aider par des amis de la Croix d'Or. Et tout récemment, une secrétaire congédiée est allée exhumer des souvenirs d'il y a plus de vingt ans dans une lettre adressée (à ma femme !) à mon domicile... Je n'invente rien.

Alors ? Bâtir toute sa vie en fonction de l'homosexualité ? Choisir Paris quand on ne rêve que de la chevauchée des nuages sur 100 kilomètres de plaine ? Mon identité culturelle à moi est aussi faite d'une terre et d'un ciel.

Le dire, c'est s'admettre enfermé dans des contradictions. Tout état minoritaire, toute appartenance à deux systèmes de valeurs concurrents, mène là, à moins de consentir à des choix, non, à des sacrifices si intimes qu'ils constitueront de véritables mutilations de la personnalité.

Finalement, je n'ai pas réussi à ne pas rester tout entier, et j'essaie d'en faire profiter au mieux tous ceux que j'aime. Un métis du sexe, en quelque sorte.

Mais tout de même pas un forçat...

MATHIEU FOURESTIER.

D'AMOUR ET D'EAU FRAICHE

par SERGE HENRY.

Il y a des cheminements inévitables et d'injustes châtiements. Lorsque, sorti du cocon familial, le jeune homme découvre l'expérience homosexuelle auprès de son aîné et que se déclare ce que l'on a coutume d'appeler le grand amour, tout est encore bien fragile et incertain.

C'est au partenaire le plus aguerrri d'être attentif aux débordements de la passion première, de ménager les susceptibilités diverses, liées aux exigences d'un regard jeune sur les êtres et sur les choses, comme il s'agit de tempérer parfois les excès d'une fougue aux allures d'enfant devant la perspective immédiate d'un bonheur partagé. Transmettre le goût et l'intérêt de la réalité afin de ne pas se cantonner dans cette sorte de contemplation passive de l'être aimé n'est pas chose facile ; l'intention est belle mais cette merveille du sentiment qui s'exprime alors — et sans aucune concession — n'échappe pas aux pièges de l'amour quand elle se complaît, muette, dans l'exaltation de l'idolâtrie. S'il est vrai pour le misanthrope de Molière, que la raison n'est pas ce qui règle l'amour, je préfère la sagesse d'un saint Exupéry pour qui aimer, ce n'est pas seulement se regarder dans les yeux, c'est aussi regarder dans la même direction. Dès lors, le travail est énorme et les précautions multiples car il ne s'agit pas de sombrer dans le jeu ridicule du pédagogue en mal de paternité — comme certains homophiles seraient enclins à le faire — et encore moins donner dans la caricature de l'obsession qui voit son origine dans le vécu de mauvais souvenirs.

Et puis, notre jeune homme fini par être agacé par ce qu'il ressent comme une forme de paternalisme ; la vérité, et celle-là ne gagne pas toujours à montrer son visage, la vérité est qu'il faut comprendre au travers de l'attitude protectrice de l'aîné, son souci de la durée et de la préservation des rapports privilégiés qu'il entretient ; en d'autres

termes, la peur de l'échec liée aux expériences passées égratigne parfois trop souvent la belle insouciance de cette jeunesse enthousiaste. Ah ! S'il n'y avait que l'amour et l'eau fraîche ! C'est alors qu'apparaît une tension qui grandira chaque jour davantage, que l'on tentera vainement d'oublier lors des retrouvailles charnelles pour constater enfin cette fameuse « incompatibilité », piètre aveu d'impuissance motivé par la peur de bâtir un édifice commun sur des bases solides et réalistes. La dénonciation du paternalisme servant de couverture à ces hésitations qui aboutiront finalement au refus, l'amour propre sera sauf. L'affaire s'achève par une séparation, les amants se quittent en pleurant chacun de leur côté et chacun pour une raison différente : chagrin, culpabilité, amertume, larmes de circonstance ? On ne sait plus. Si la dernière lettre parvenue au jeune homme parle d'un ton désabusé, la réponse laconique exprimera nul regret des joies éprouvées et l'histoire se terminera par l'éternel « restons bons amis ».

Le temps passe, l'attente mêlée d'espoir s'étiole au cours des mois pendant que notre jeune homme amorçe le cheminement qui fera de lui une victime ou son propre bourreau.

Il continuera de rêver tout haut ; influencé par d'aimables complaisances, il spéculera imprudemment sur les chances de son avenir professionnel, touchera à tout pour faire n'importe quoi, vivant la nuit, dormant le jour ; il risquera sa peau en des lieux qu'une curiosité malsaine aura livré et rentrera chez lui, au petit matin, avec cette désagréable sensation d'avoir perdu son temps, d'avoir gâché ces quelques mois d'existence et que seule, la nuit et le sommeil de l'alcool peuvent aider à oublier.

Plus de famille où retourner, tel le fils prodigue. Point d'amitiés mais une profonde solitude. Pour l'heure, un travail guère décent : l'attrait du « milieu » aura été plus fort que tout ; quelques vagues connaissances, légères et complices, et enfin, cette expression du regard qui veut se donner une assurance malgré l'incertitude qui règne en lui.

C'est de ce cheminement que fait partie l'univers des boîtes, tombes ouvertes aux relents de dépravation, de fric et d'ennui. La prise de conscience de ses propres contradictions et l'attrait suscité par une image erronée de la vie homosexuelle auront mené le jeune homme dans un monde artificiel, aux espérances vaines, à la morale délétère.

Dans ces cavernes enfumées retenant sous les voûtes humides le vacarme des baffes gonflées de décibels, il

retrouve chaque soir une population de noctambules patentes qui joue l'exhibition sur un rythme endiablé, guettant l'âme protectrice et sa corne d'abondance ou l'innocence perverse et sa beauté publicitaire. Saturé de mensonges grotesques et d'idéaux infantiles, piètres idées à cliché que l'on balance entre deux verres, ce microcosme de l'illusion et de la vénalité n'attire que les oiseaux de nuit, cette nuit où le tragique plane comme un rapace au-dessus des têtes, cette nuit où se débattent des consciences que l'assiduité condamne.

Ainsi, des homophiles se sont sentis accablés par la fatalité ; en découvrant leur première expérience d'homophile, ils ont cru entrevoir une vie complexe dans laquelle ils n'osèrent se lancer.

Mais qu'est-ce qui complique l'entendement : la volonté ou l'hésitation ? Malheureusement, l'insatisfaction puise dans la fatalité mille raisons de justifier une solitude inventée plus que dévolue par les circonstances. L'insatisfaction crée le vice, la maladie et la misère morale en ce domaine où la joie de vivre à deux est déjà si précieuse. Enfin, qui crut connaître la détresse, l'infini abandon de son âme et ne s'est réellement aperçu qu'il possédait ce don de la vie ?

SERGE HENRY.

ALAIN DANIELOU

SHIVA et DIONYSOS

*Le Dieu lubrique et nu dont l'emblème est le phallus...
La réapparition de la religion de la nature et de l'Eros.*

Ed. Fayard — 324 p. — 76 F

UN SYMBOLE HOMOSEXUEL ?

par JACQUES FREVILLE.

Ayant emporté quelques revues et bouquins en vacances, j'ai lu d'abord un numéro spécial d'*Historama* (le 40, pour être précis) consacré à Alexandre le Grand. O surprise ! Dans cette revue qui débite l'Histoire comme les charcutiers spécialisés débitent le saucisson de Lyon, sur 150 pages de pénibles élucubrations, pas une allusion à l'ouvrage croustillant de l'ami Roger Peyrefitte. Il est vrai que (page 27) le nommé Christian Lagorce met magistralement les choses au point :

« La passion des femmes ne paraît guère avoir troublé notre héros, ceci est certain, faut-il pour autant penser à des amours masculines ? Bien des circonstances de sa vie, comme son amitié exacerbée pour Héphestion, permettent de le croire ; mais, en cela, il ne faisait que suivre les mœurs de son temps et de son pays où la pédérastie était admise et considérée comme parfaitement normale. Il serait vain d'épiloguer plus avant sur un sujet à propos duquel on possède peu d'éléments ; un fait est sûr, Alexandre ne laissera jamais sa sensualité, quel qu'en ait été l'objet, influencer si peu que ce soit son activité essentielle, celle de chef de guerre et de souverain d'une partie de l'univers. En cela d'ailleurs il ne fait qu'annoncer ce type de conquérants futurs, César, Frédéric II, Napoléon, chez lesquels la vie sentimentale fut réduite à sa plus simple expression, remplacée par des passions plus fortes et plus hautes. »

Et voilà ! Passez muscade ! Il ne sera fait, ensuite, aucune autre allusion à la question. En revanche, pas un faux pas de légionnaire ne nous sera épargné...

Le plus cocasse est que, pour démontrer que l'homosexualité d'Alexandre n'eut aucune importance, notre marchand d'histoire cite, avec le plus grand sérieux, César, « mari de toutes les femmes et femme de tous les maris » et

UN SYMBOLE HOMOSEXUEL

Frédéric dont... Relisez Voltaire ! Laissons Napoléon pour compte, encore qu'il ait été (d'après certains de ses contemporains) de la part de Junot l'objet d'une passion quelque peu homophile (bien que non-homosexuelle, stricto sensu). Il semble, en vérité, que le futur duc d'Abrantès ait, pour l'Empereur, nourri une flamme qui passait vivement celle de celui-ci pour celui-là.

Mais revenons à nos moutons, comme disait l'autre.

Je n'ai voulu citer ici les quelques phrases tarabiscotées qui précèdent que pour montrer de quelle manière on édulcore les réalités historiques pour pouvoir tomber dans toutes les gares, entre toutes les mains.

J'ouvris, pour me remettre de ma déception, les *Œuvres en prose* d'Apollinaire, que Gallimard vient de publier dans la Pléiade. Là, mes seigneurs, quel régal ! Nous sommes choyés, gâtés. Les amours les plus diverses foisonnent de page en page. Mais je tiens à vous en laisser la surprise. Permettez-moi de ne piquer que sur un point votre attention.

Le héros de *La fin de Babylone*, brave Gaulois nommé Viétrix, est en quête d'une femme dont un devin lui a dit qu'elle serait celle de sa vie ; or cette femme devra porter... une croix gammée sur le vagin (ce qui n'était pas donné à toutes les dames bien nées, même aux temps assyro-babyloniens).

L'enquête est longue, pittoresque, passionnante.

Un jour, Viétrix interroge une poétesse nommée Soppa (vous avez déjà lu : *Sapho*, bien entendu) que lient, naturellement, des amours lesbiennes à certaine esclave des plus lascives. Et voici la consultation (p. 610) :

« O ma maîtresse, dit Viétrix à Soppa, vois ce signe que d'aucuns nomment la croix gammée. Tu as étudié en de vieux livres, tu as été instruite par les paroles des sages athéniens, tu possèdes toi-même ce don merveilleux de divination que l'on nomme la poésie. Quelle est sa signification ? J'attends avec anxiété ton avis. Là où je trouverai l'exacte application du symbole, je dois m'arrêter.

« Soppa réfléchit, puis un sourire illumina son visage.

« Ce signe est relatif, lui dit-elle, à l'amour que je nommerai stérile, à l'amour qui n'enfante point. Ne figure-t-il pas exactement deux êtres humains en la voluptueuse posture que tu appris ces dernières nuits à reconnaître ? Ce signe est un symbole obscène. A l'exacte symétrie de deux lignes brisées qui figurent évidemment des corps age-

nouillés, les bras étendus en avant, ce distingue de plus qu'il s'agit d'un acte entre personnes du même sexe, c'est-à-dire entre hommes.

« Et Soppha riait à gorge déployée.

« Si tel est ton signe, certes, en tous les pays qui bordent cette mer tu trouverais satisfaction. En Grèce, je te l'ai déjà dit, la mode actuelle est aux passions unisexuelles. De même que je fais mariage avec la jeune Isé, de même les hommes se sont-ils acoquinés entre eux. Ils sont bien éloignés, les temps innocents de l'âge d'or ! »

« La poétesse se pressait amoureusement contre le jeune Gaulois.

« Partout, te dis-je, tu saurais rencontrer des mignons qui se feraient un plaisir de figurer le signe en ta compagnie. Il n'y a pas à le nier, tu es plutôt beau gars... »

Il est vrai que le juif Nephtali ne partage pas cette interprétation.

« Cette poétesse a le cerveau tordu », dit-il à Vietrix, un peu plus tard. « La croix gammée ne se rapporte pas à de telles amours. » Mais il ajoute : « Je ne puis te renseigner sur ce signe ; il procède de cultes anciens que nous avons rejetés en Juda... »

Et vous, cousins, que vous en semble ? Nous connaissons la symbolique des chiffres. Le 33 évoque certaine position chère à l'érotisme homosexuel ; et le 69 n'a plus à faire ses preuves. Mais... la croix gammée ! J'avoue ici toute ma perplexité.

Apollinaire écrivait ceci à la veille de la guerre de 1914 qui, comme vous savez, devait l'emporter en 1918. L'histoire a d'étranges retournements. C'est au nom de la croix gammée qu'un peintre en bâtiments passablement mégalo-mane occupa la guerre suivante à massacrer des homosexuels en séries.

« Pour moi », écrivait Tacite en ses *Annales* (Livre III, chapitre XVIII), « plus je repasse dans mon esprit de faits anciens et modernes, plus un pouvoir inconnu me semble se jouer des mortels dans toutes leurs destinées. »

Tel est bien, également, le sentiment de votre affectionné cousin de Béotie,

JACQUES FREVILLE.

« RIRES ET SOURIRES »

par PIERRE FONTANIE.

Arcadie paraît, aux yeux de certains, une revue sérieuse, voire austère. Ce sérieux et cette autérité ont, justement, fait son renom. Ils lui ouvrent toutes les portes. Alors, seulement, la discussion peut s'engager et, comme la compréhension naît du dialogue, c'est avec lui que l'espoir d'un changement dans la condition homophile grandit et se développe.

Mais à quoi bon reprendre un vieux débat ? Il a été tranché, et la majorité de nos lecteurs sait que la continuation d'une telle politique s'inscrit parmi les exigences de l'avenir.

Il est vrai cependant que l'humour n'a pas toujours rempli toute sa place en *Arcadie*, à une ou plusieurs exceptions près, car il faut rendre à César ce qui revient à César, donc... à Jean-Pierre Maurice, l'auteur des chroniques spirituelles qui sont, depuis des années, le sourire d'*Arcadie* !

« Rires et Sourires » m'a été inspiré par une émission de télévision, sur la première chaîne, le populaire « eh bien, raconte », d'une part, par le florilège de Christian Gury (*Arcadie*, n° 276), qui recueillait quelques citations à l'usage des Arcadiens, d'autre part.

Mon propre choix est une modeste, très modeste contribution à ce chef-d'œuvre difficile, l'HUMOUR, un humour de bonne compagnie et de bon ton, qui, je l'espère, ne déplaira pas en *Arcadie*. Pour ne pas risquer de me tromper j'ai voulu faire parler, en majorité, mais pas exclusivement, d'illustres écrivains ou de grands personnages. Si vous le voulez bien, ce sont eux, principalement, que nous allons entendre. Beaucoup de ces histoires vous sont connues, je n'en doute pas. Je n'ai pas imaginé un instant que ce fût une raison pour en priver ceux qui les ignoraient...

*

« Anatole France apprenait sans ménagement à un vieil académicien que Pierre Loti, qu'ils allaient appeler sous la coupole, était vraisemblablement « pédéraste ». L'autre, levant une épaule fataliste, déplissa un hideux visage à la Daumier et laissa tomber : « après tout nous verrons bien ». »

L'auteur d'un article paru dans *Arcadie*, numéro 81, septembre 1960, page 494, écrit : « Avant que je ne fisse sa connaissance il avait été consulter un médecin qui avait la réputation d'avoir quelque expérience en matière psychiatrique. Quand G... lui exposa qu'il était homosexuel, le docteur s'écria : « Vous n'en avez pourtant pas l'air ! » Et G... m'a raconté qu'au lieu de répondre à ses questions, le docteur ne cessa de lui en poser (« Y a-t-il beaucoup de gens comme vous dans cette ville ? » « Que faites-vous exactement ? ») et, ajouta G..., « IL M'A DEMANDÉ DES HONORAIRES, en plus ! ».

— De *Barbey d'Aurevilly*, le connétable des lettres, « à qui un jeune pédant s'autorise à demander, lors d'une réception, s'il n'est pas pédéraste : « Mes goûts, monsieur, me portaient à la chose, mes principes ne s'y opposaient pas, mais la laideur de mes contemporains m'a dégoûté de la pratique. »

— De Natalie Barney : « L'amour est l'unique communisme auquel je crois. » Indulgente à Jean Bonnefon, homosexuel notoire, elle disait de la moustache qu'il conservait : « C'est le dernier attribut masculin qui lui reste » (Paul Lorenz, *Sapho 1900*, Renée Vivien, p. 76).

— De Baudelaire : « Aimer une femme intelligente, c'est déjà un plaisir de pédéraste. »

— De J.-L. Bory : « L'hétérosexuel n'est vraiment hétéro que les fois où il fait l'amour avec l'idée de faire un enfant. Le reste du temps, il est sexuel. »

« Albert, dit Bertie, tapineur à Saint-Germain-des-Prés dans les années cinquante, disait à ses clients, des messieurs d'un âge certain et en général peu désirables : « Tu me fais jouir trois fois : quand je te..., quand tu me paies et quand tu t'en vas ». »

« Un jour de grand rassemblement tribal autour d'une table de déjeuner, ma nièce Florence, alors petitoune, s'interrogeait avec surprise et émerveillement sur les liens conjugaux ; quel bienheureux hasard : c'est maman que papa a justement rencontrée, et Tonton Coco comment il a

fait pour tomber précisément sur Tata Janine ? Mais alors pour Tonton Vivi... — Tonton Vivi, c'était moi — Mon frère coupa la parole à sa fille : « Ma chérie, pour qu'il y ait une tante de ce côté là, ton oncle n'a pas besoin de se marier. » Toute la tablée a éclaté de rire, même Floflo, par contagion. »

— De Cocteau : « Oscar Wilde a payé cher le luxe d'être Oscar Wilde. Mais c'est un luxe que d'être Oscar Wilde. Il est normal que cela coûte cher. »

« Les mauvaises mœurs sont les seules choses que les gens prêtent sans réfléchir » (le grand écart).

— De Valentine de Coincoin dans *le Canard enchaîné* : « A quelqu'un qui flétrissait un jour ce qu'il appelait les mœurs contre-nature, un des rares hommes que j'aime posa cette question : « Contre-nature ? C'est elle qui vous l'a dit ? » (A. du Dognon, « Peyrefitte démaquillé », p. 98).

— Colette tenait de l'ex-marquise de Belbœuf, Missy, fille du duc de Morny, ce mot qu'elle rapporte de Morny, confiant une maladroite à une experte : « Parachève-là et rends-la moi » (Paul Lorenz, *o.c.* p. 76).

— D'André du Dognon : « Nous sommes tous des Robinson à la recherche d'une empreinte de pas viril sur le sable. »

• « Quand je prends mon fusil, certain soir, pour partir en chasse avec, d'ailleurs, l'âme du lièvre plutôt que celle du chasseur, j'étonne toujours un de mes intimes qui soupire : « Encore ! C'est toujours à recommencer. » Je lui réponds : C'est comme tes cigarettes ». »

• « C'est parce que nous savons que la fidélité est le chef-d'œuvre le plus rare et que nos Philémon et Baucis finissent par faire chacun un côté du trottoir, dans le cas le plus heureux, que nous nous exerçons à l'infidélité. »

• « Les pédérastes fuient les gardiens de la paix, alors que les homosexuels les recherchent. »

• « L'année où un député de la Moselle, Paul Mirguet, voulut qu'on votât l'illégalité des homosexuels, quel qu'en fût l'âge, j'avais projeté pour rendre le vote de cette loi ridicule et impossible, de faire faire un constat, à l'hôtel Crillon, dans la chambre où l'on m'aurait trouvé avec un Arcadien... qui avait assisté aux obsèques de Victor Hugo, Guillot de Saix, le très gentil doyen. »

• Toujours d'André du Dognon, au sujet de Peyrefitte et

de « Jeunes Proies » : « Il a l'air de dire aux vieux messieurs : « Attention, n'acceptez jamais les bonbons que vous propose dans la rue un garçon de quatorze ans. Il pourrait vous arriver malheur ». »

• Encore d'André du Dognon — décidément inépuisable — sur les débuts du mouvement *Arcadie* : « En traversant en voiture les villages, Baudry pouvait dire : « quand il n'y a que deux abonnés dans un petit pays, c'est presque toujours le curé et l'antiquaire ». »

— Sur Gide : « Ce Lucifer déguisé en touriste » (Julien Green). « La nature a horreur du Gide » (Henri Béraud). Claudel a murmuré un jour en faisant flamber une crêpe : « C'est ainsi que Gide grillera en enfer. » Le même écrivait à Jacques Rivière : « Il ferait bien de voir l'homme le plus compétent que je connaisse dans les maladies nerveuses, le Dr Bucher, de Strasbourg. »

— A Gide, ce conseil d'un médecin : « Mariez-vous. Mariez-vous sans crainte. Et vous reconnaîtrez bien vite que tout le reste n'existe que dans votre imagination. Vous me faites l'effet d'un affamé qui, jusqu'à présent, cherchait à se nourrir de cornichons. Ce qu'est l'instinct naturel, lorsque vous serez marié, vous aurez vite fait de le comprendre et tout spontanément d'y revenir. »

• A Gide, venant de Paul Claudel : ... « malheureux, guérissez-vous et n'étalez pas ces abominations. Consultez Madame Gide ; consultez la meilleure part de votre cœur ». »

— De Gide : « Je ne suis qu'un petit garçon qui s'amuse doublé d'un pasteur protestant qui s'ennuie. »

« On a dit que je cours après ma jeunesse. Il est vrai et pas seulement après la mienne... » Sur son lit d'agonie : « J'ai peur que mes phrases ne deviennent grammaticalement incorrectes. »

— De Rémy de Gourmont : « De toutes les aberrations sexuelles, la plus singulière est peut-être encore la chasteté. »

• A un jeune écrivain : « Apprenez le langage secret et les gestes maçonniques des invertis, efforcez-vous d'acquiescer (cela est difficile) cette incroyable voix molle et blanche par quoi un de ces êtres se reconnaît infailliblement dans les contacts humains : cela vous sera utile, car outre que ces gens forment une secte très unie et assez puissante, la singularité d'un tel cynisme doublera votre réputation, si vous en avez déjà, et, si vous êtes encore inconnu, suffira

à vous mettre en bon rang parmi les curiosités littéraires » (*sic*).

— Sur Julien Green, de Gide : « Vous ne trouvez pas que son chapelet fait un bruit d'enfer ? »

— de J.-L. Bory : « Travaillant dans le feutré, Julien Green passe sa vie et son œuvre à susurrer sous des pyramides d'édredons des confidences dosées pour dire sans dire tout en disant ce qu'il ne pouvait tout à fait taire et qui donne à ses romans cette tension tremblée qui fait leur prix. »

— De Marcel Jonhandeau : « Je suis bien capable de donner du plaisir à une femme, c'est de le partager tout à fait que je ne puis répondre. »

— De Jean Lorrain, recevant vers la fin de sa vie un journaliste *très laid* qui l'interrogeait sur ses goûts sexuels : « Quand quelqu'un vous demandera si je vous ai fait des propositions, vous pourrez répondre par la négative. On vous croira, cher confrère, on vous croira. »

Yvette Guilbert raconte qu'un jour, étant venu lui apporter des couplets, Jean Lorrain riait aux larmes parce qu'un confrère de la presse avait dit de lui qu'il mourrait dans la peau d'un jeune homme : « Oh ! Yvette », disait-il, « que c'est spirituel et drôle cette façon de me reprocher mon goût pour les jeunes garçons ». »

• Une autre fois quelqu'un demanda à Jean Lorrain comment il se faisait qu'il fut oublié dans la distribution des surnoms dont il affublait les personnalités de l'époque : « Pas du tout, je me suis servi, et bien servi... »

« Alors, c'est ? »

« C'est tout simplement l'enfilanthe » (Signalons par parenthèse que De Max appelait Jean Lorrain « Jehanne la bonne lorraine » !).

— De Montherlant : « La guerre est le seul temps où les hommes puissent s'aimer sans crime. » « Montherlant et Peyrefitte riaient tous deux en pensant au calviniste André Gide qui, lui, se vantait d'être ... de l'École de la Non Compénétration. « Dans le mariage sans doute » lui dit un jour Montherlant en pouffant. »

— De Benito Mussolini à son collaborateur Augusto Turati, qui fut longtemps secrétaire du parti fasciste et homosexuel : « La différence entre vous et moi, Turati, c'est que je m'intéresse, dans les hommes, à ce qu'ils ont

au-dessus de la ceinture, et vous, à ce qu'ils ont au-dessous. »

— De Napoléon I^{er}, empereur des Français : « Avec Cambacérés, archichancelier de l'empire, il est d'une telle ironie qu'il s'en fait un ennemi (Cambacérés était homosexuel). » « Il l'avait convoqué. L'heure était passée. « Sire », s'excuse Cambacérés en arrivant, « j'étais avec une dame ». « Eh bien ! » grommelle l'empereur, « une autre fois, vous dites à cette dame : prends ton chapeau, ta canne et va-t-en ! ». »

— De Ninon de Lenclos qui connaissait l'homosexualité de Boisrobert : « Celui-ci agaçait un peu la spirituelle Ninon. Comme il était toujours accompagné d'un jeune et joli page, elle le lui fit remarquer. Il chercha à s'excuser : « Je l'envoie toujours en apprentissage, mais il revient toujours ! » « C'est qu'on ne lui fait nulle part ce que vous lui faites ! ». »

— De Peyrefitte dans une interview à *Marie-Claire* : « On demandait à un philosophe grec s'il était permis d'aimer les beaux garçons. Il eut cette réponse admirable : « Question d'aveugle ! » « Je dirai la même chose à l'égard des femmes ». »

— D'Alexis Piron :

« En un marché passaient avec maint shire
Deux florentins, que pour crime on brûla :
Crime galant tel que vous l'aurez pu lire
Du beau Catulle ou de Caligula.
« Peuple assemblé ! » disait l'un
« Je suis l'agent, que tu t'y méprennes ».
« Hé ! » dit le prêtre, « ami, laissons cela...
« Ne songez plus aux vanités humaines ! ». »

— D'Oscar Wilde : « Je n'ai pas d'amis, je n'ai que des amants. »

● Après sa sortie de prison « jamais ou presque on n'entendit Wilde parler de pédérastie, sauf une fois au Ceyloonteia où venait d'entrer une vieille dame suivie d'un petit jeune homme aussi fardé qu'elle : « Qui est-ce ? » demanda Wilde à Jean de Mitty qui se trouvait près de lui ». « C'est une dame qui a, paraît-il, été honorée des faveurs de Napoléon III et un petit jeune homme qui, très poussé par un écrivain connu, vient de publier un roman au Mercure. » « Je vois », dit en riant Wilde. « En somme, c'est une dame qui a un beau passé devant elle avec un jeune homme qui a un bel avenir derrière lui. »

Ce mot est à rapprocher de celui rapporté par Tallemant des Réaux à propos du duc de Bellegarde : « Je n'ai que faire de dire que sa beauté lui servit fort à faire sa fortune auprès de Henri III. On sait ce que dit un courtisan de ce temps-là à qui on reprochait qu'il ne s'avancait pas comme Bellegarde : « Hé » dit-il, « il n'a garde qu'il ne s'avance ; on le pousse assez par derrière. ». »

PIERRE FONTANIE.

ROGER PEYREFITTE

LES CONQUÊTES D'ALEXANDRE

— Tome 2 —

« Un personnage extraordinaire... »

« Une extraordinaire civilisation... »

Ed. Albin Michel — 575 p. — 95 F

M.H.E. MEIER et L.R. de POGÉY-CASTRIES

HISTOIRE DE L'AMOUR GREC

« Un livre introuvable... cherché et recherché...
que l'éditeur Guy Le Prat réédite enfin »

320 p. — 50 F (55 F avec le port)

NOUVELLES DE FRANCE

— N° 79 —

par JEAN-PIERRE MAURICE.

ADOPTION ET PÉDOPHILIE (suite).

Les Nouvelles consacrées à ces sujets réputés délicats sinon tabous (*Arcadie*, n° 310, oct. 79) m'ont valu plusieurs lettres qui, dans l'ensemble, déplorent amèrement l'hypocrisie de la société (pour dissimuler sa mauvaise conscience à l'égard de l'enfance malheureuse) et l'indifférence des pouvoirs publics face à nos solitudes de célibataires qui pourraient être génératrices de bienfaisance et d'amour.

Pourtant, un Honorable Correspondant parisien réagit à mon « Essayez donc d'adopter un enfant, vous m'en direz des nouvelles... » en citant son cas personnel : « Je l'ai fait et cela a été facile. Il est vrai qu'à l'époque j'étais « honorablement connu ». Et pourtant, il s'agissait d'un jeune Africain de quatorze ans. Mon avocat a constitué un dossier expliquant mes rapports avec la famille de ce garçon, une assistance sociale m'a convoqué et nous avons eu une conversation très banale ; trois mois plus tard, le tribunal d'instance rendait le jugement d'adoption. Il est certain que celui-ci reste sans effet à (*pays coranique*) mais quelle importance ? »

Mon Honorable ne précise pas de quelle forme d'adoption il s'agit. Je suppose qu'il doit s'agir d'une adoption simple qui est, toutes choses égales d'ailleurs, moins compliquée et moins difficile à obtenir, surtout si l'adopté est du même sexe et déjà d'un certain âge, voire majeur, que l'adoption plénière. Quant au fait que l'adopté appartienne au tiers ou au quart monde, cela procure à la fois avantages et inconvénients. Avantages car, pour un célibataire, il n'y a pratiquement AUCUN espoir de réaliser son rêve à l'heure actuelle en Europe et ce pour une raison bien

NOUVELLES DE FRANCE

simple : cent demandes d'adoption (par des couples légitimes et riches) pour un adoptable ! Adopter un Africain ou un Asiatique devrait donc être théoriquement plus facile si l'on ne se heurtait à une sorte de méfiance généralisée et de sourde hostilité tant de la part des autorités que des particuliers (cela va du notaire à l'avocat en passant par le juge et l'assistante sociale, je le sais pour l'avoir expérimenté moi-même). Ajoutez les difficultés actuelles pour accueillir un étranger qui n'est pas un joyeux touriste nous apportant ses devises...

Le cousin campagnard dont j'avais relaté les vains efforts pour faire venir en France ses jeunes protégés veut bien m'écrire son « accord parfait » (une fois n'est pas coutume !) avec mes Nouvelles ci-dessus mentionnées. Il ajoute : « En ce qui concerne les jeunes prostitués, si la police se déclare impuissante, en fait, si j'en crois X, elle « laisse faire » avec la même opinion que j'expose à ce sujet dans les commentaires ci-joints sur le livre qui est traduit en français sous le titre : *Les garçons de la nuit*, à savoir qu'il vaut mieux que les jeunes se défoulent et gagnent de l'argent de cette façon que par des délits plus graves tels que casses assortis ou non de sévices, vols de véhicules et autres méfaits. »

Il va sans dire que je laisse à l'Honorable Correspondant arcadien la responsabilité de ses suppositions.

Dans les commentaires annoncés à propos de *For money or love*, malheureusement trop longs et débordant trop largement les limites de cette chronique pour que je vous en fasse part *in extenso*, mon Honorable écrit notamment : « Si l'on y réfléchit objectivement, en quoi la prostitution d'un jeune peut-elle lui nuire quand elle améliore un sort misérable ? Et en quoi un adulte est-il coupable en lui procurant, par un plaisir réciproque, quelque argent dont il a besoin et, sinon une affection durable, du moins un peu de la chaleur humaine dont il se trouve privé... Notre société policée, excessivement répressive dans sa phobie du sexe, se plaint de la violence juvénile alors qu'elle la crée elle-même par ses préjugés et conceptions absurdes. »

Il y a du vrai. N'oublions tout de même pas que ce ne sont pas seulement les préjugés et leur cortège de manques et de refoulements qui créent la violence mais aussi et surtout le désamour, la désunion, la pauvreté, l'envie, la cupidité, l'agressivité, voire le sadisme des uns, l'INDIFFÉRENCE des autres. Ni que la satisfaction des besoins sexuels ou des sentiments altruistes n'empêche pas toujours la violence,

hélas ! Encore faut-il distinguer violence et violence : compréhensible, sinon parfois justifiée, du moins excusable quand elle est motivée par l'inégalité et l'injustice sociales, sans excuses et pas assez punie (nous en avons apporté ici maintes fois la preuve) quand elle n'est sous-tendue que par l'appât du gain. Enfin, il me paraît gênant que la société arrive à tolérer la prostitution des jeunes, voire des enfants en qualité d'exutoire ou d'abcès de fixation garants de sa tranquillité bourgeoise. Cela sent un peu trop mauvais son Bas-Empire, non ?

Le Sage de Mégare (vous vous souvenez de lui, cousins ?), sortant de sa réserve, m'envoie de sa retraite sentimentale un poulet plein de bon sens mais également truffé d'aperçus juridiques car il occupa naguère de hautes fonctions dans la magistrature debout ou assise, je ne sais, mais sûrement pas couchée : « Vous vous étonnez des difficultés rencontrées pour parvenir à cette fin (l'adoption d'un étranger majeur). Etonnement d'un cœur débordant son amour... On a bien vu un juge de M... refuser à un ménage de Français l'adoption d'un jeune enfant parce que le patronyme des adoptants était « Trognon » ! Ce mauvais motif fut cassé comme verre en appel, il est vrai... En cette matière, la jurisprudence me paraît archaïque. Le droit musulman encore davantage. Il cristallise une conception de la famille vieille de plus d'un millénaire et se refuse à tout changement, rien ne pouvant s'ajouter (ni se retrancher) au sacrosaint Coran. »

Puis, comme à son habitude survolant le débat, le Sage en arrive à des considérations d'une haute tenue que je suis heureux de pouvoir livrer à vos cogitations studieuses : « Il est de fait qu'en France l'adoption n'est pas très bien entrée dans nos mœurs alors qu'en Polynésie ou au Japon, elle est courante. On pourrait penser qu'il y a tant de ménages sans enfant qui voudraient en adopter un ou plusieurs et qui n'en trouvent pas qu'il serait temps d'en faciliter largement la procédure. *Il y aurait là une issue meilleure que l'avortement si les bons esprits s'y prêtaient.* Nous patageons dans des préjugés. PRÉFÉRER TUER DES INNOCENTS AVANT LEUR NAISSANCE PLUTOT QUE DE LES CONFIER A UN ORGANISME QUI LES REMETTRAIT A DES ADOPTANTS EST UNE DES HORREURS DE NOTRE TEMPS. Nous véhiculons une sorte de fétichisme de la filiation par le sang, surtout les femmes, alors que tous les parents savent bien qu'ils redonnent cent fois la vie au nouveau-né par les soins, la protection, la tendresse, l'affection, l'exemple, etc. »

Précision importante : ce magistrat est marié, il a des enfants qu'il a élevés, bref, il sait de quoi il parle !
Allons, il y a encore des juges en France.

FUIR, LAS-BAS FUIR !

Puisque nous sommes au Palais, restons-y !

Lu dans *La Presse de Tunisie* (une presse francophone, ce qui explique que nous nous en occupions) cet écho qui nous a douloureusement surpris car ce pays ami nous avait jusqu'ici habitués à une plus grande largeur d'esprit. Au surplus, il s'agit là d'un petit chef-d'œuvre alambiqué et prétentieux, voire pédant, d'une rare tartufferie. Jugez-en plutôt par ces quelques citations : « La nuit, sur la plage d'Hammamet... « la lune était sereine et dansait sur les flots »... la tiédeur de l'atmosphère et le flair des policiers du coin avaient enhardi ces derniers à pousser leur ronde de sécurité jusqu'au sable mouvant... Deux rotondités black and white sans aucun appareil brillaient... ils constatèrent, horrifiés (*sic*), qu'il s'agissait de deux individus en simple tenue d'Adam, l'un professeur coopérant au lycée de jeunes filles et l'autre (dix-neuf ans), d'un noir d'ébène étincelant, le premier semblant démontrer par l'absurde au deuxième les usages singuliers de la ville maudite de Sodome détruite par le feu du ciel pour les raisons que chacun connaît... Les deux amoureux qui se croyaient seuls au monde furent conduits au poste et interrogés : maintien des aveux. Le dossier fut transmis, le lendemain, au Procureur de la République (qui déclara : « Noir et blanc, telle est la vie... comme dit la chanson. »

Alors, quoi ? Renouveau de l'Islam ? Certes, nous n'en sommes pas, tant s'en faut, au peloton d'exécution comme à Téhéran. Allah en soit béni ! Un pays de longue tradition et de vieille civilisation humaniste comme la Tunisie ne peut pas renier son passé tolérant du jour au lendemain.

Fuir ! là-bas fuir ! Je sens que des oiseaux sont ivres !
Même au nom de Dieu, il ne faut pas briser les rêves.

LES FEMMES AUSSI.

Je ne parle pas souvent d'elles. Non par indifférence mais tout simplement parce que les échos de presse ne concernant que leurs problèmes ne sont pas très nombreux. Or si nous faisons un saut de Carthage à Lausanne (*Arcadie* est partout !), nous trouvons dans *Le Matin*, journal hel-

vétique francophone, un courrier des lecteurs dans lequel une certaine Mme M... déclare ne pas aimer les lesbiennes et ne l'envoie pas dire. A. Barbet de lui répondre sans plus de ménagements : « Voyez-vous, « ces femmes », elles sont comme vous et moi. Elles mangent, elles dorment, elles parlent, elles aiment (eh ! oui), elles ont parfois des enfants, elles travaillent, elles vont au cinéma, etc., etc. Vraiment, je vous assure, on ne les reconnaît pas dans la rue (à part quelques exceptions mais les femmes aguichantes se reconnaissent aussi dans la rue). Il y en a de sympathiques et d'autres casse-pieds, comme chez nous... J'aimerais vous dire que, contrairement à ce que l'on pense, les homosexuels ne sont pas des obsédés. Ils ne pensent pas « qu'à ça ». L'amour, les sentiments, l'échange sont très importants pour eux, simplement l'objet de leur amour est quelquefois du même sexe. Il est vrai qu'ils se disent parfois eux-mêmes les « laissés pour compte de l'amour » tant il est difficile d'aimer dans notre société quand on est homosexuel. »

Madame est servie.

DIEU LES AIME TOUS.

Puisque nous voyageons un peu, poussons jusqu'à la perfide Albion où une « commission de travail » de l'Eglise anglicane d'Angleterre recommande l'abaissement de vingt et un à dix-huit ans du consentement pour la pratique légale de l'homosexualité.

Pour une fois, nous sommes en avance.

« Les homosexuels doivent être traités avec une compassion et une compréhension totales, a estimé l'archevêque de Canterbury, le Dr Donald Coggan » (*Journal Sud-Ouest Dimanche*, Bordeaux).

Voilà qui nous change agréablement du langage, trop souvent entendu ces temps-ci, de certains fanatiques religieux.

Qu'en pense la dame de fer ?

France-Soir nous annonce que « pour la première fois, San-Francisco va accepter dans ses forces de police des homosexuels avoués. Seize d'entre eux — hommes et femmes — vont en effet être admis au cours des huit prochains mois à l'académie de police de la cité californienne ».

Gare au tremblement de terre !

NE RENDEZ PAS LES HOMMES FOLLES.

Le Meilleur (encore lui !), qui ne peut décidément pas se passer de nous plus de deux numéros, nous consacre encore une page de son numéro 256 sous le titre : « Ne riez pas des homos, ils représentent une force économique considérable », avec des sous-titres comme : « Ils font la mode » — « Une formidable solidarité » (*ah ! les idées reçues ont la vie dure !*) — « Courtisés par des hommes politiques »... et tout à lavement : Peyrefitte, la mafia des homos, la rue Sainte-Anne, les fofolles, le fléau social, bref, un tissu de poncifs éculés, de révélations qui n'en sont plus, de demi-vérités et de demi-mensonges n'engendrant plus que lassitude et écœurement.

AUX JARDINS DE THÉMIS.

Agresseurs des vespasiennes. A Limoges, le tribunal a condamné Michel Perrier à 6 mois et René Bourgogne à 4 mois de prison, André Bellimaz à 6 mois et Michel Royer à 4 mois avsc sursis ; Bellimaz, Perrier et Royer devront, en outre, conjointement verser la somme de 1 400 F à l'une des victimes qui s'était portée partie civile. Ces garçons âgés de vingt et un à trente-deux ans avaient délesté deux usagers des vespasiennes de la rue Couraud, à proximité du Champ de Foire, de leur chaîne en or et de l'argent contenu dans leur portefeuille (*Le Journal de Limoges*).

« *Correction* » d'un homosexuel... qui en meurt. Et procès... six ans après ! On croit rêver ! Il faut dire que les faits ont eu lieu en Suisse, dans un village frontalier, alors que Pierre Poupot, l'agresseur, faisait son service militaire. Il est invité par un vieux monsieur alors qu'il se trouve déjà éméché. Il accepte. Il re-boit. Il s'endort. Il prétend (mais il est seul témoin) qu'il s'est réveillé parce qu'on en voulait à sa vertu. Première correction où le jeune homme a le dessus. Il aurait alors été menacé par une arme. Deuxième correction de vingt minutes (« Pourquoi avez-vous continué à frapper ? », questionne le Président. « Ce n'était pas par méchanceté mais par colère »... *Vous m'en direz tant !*). Le vieux monsieur meurt quelques jours plus tard des suites de ses blessures. « M. Silvestre relevant la légitime défense rendait une ordonnance de non-lieu. Débutait alors une succession d'incidents de procédure, l'ordonnance de non-lieu étant successivement infirmée par la cour d'appel et la cour de cassation, ces dernières renvoyant

finalement l'affaire devant les jurés du Gers » (Philippe Ducos, *Sud-Ouest*).

Une photo nous montre un beau jeune homme avec cette légende : « Pierre Poupot souriant et confiant. Sa culpabilité sera cependant reconnue par le jury d'assises. » Elle lui vaudra, cette culpabilité reconnue, une peine d'emprisonnement de... dix-huit mois assortie du sursis ! « Poupot a donc pu regagner, hier soir, son domicile d'Esclassan-Labastide et retrouver son épouse, ses amis et son travail » (*Sud-Ouest*).

Le vieil homosexuel, lui, occupe une tombe anonyme dans un cimetière inconnu. Il n'a pas bougé de son trou et tout laisse supposer qu'il y restera encore longtemps.

Un acte saugrenu. A Mulhouse, a comparu devant le tribunal correctionnel un P. D.-G. auquel est reproché « un acte impudique et contre-nature sur la personne d'un mineur (dix-sept ans) du même sexe » (*L'Alsace*). L'inculpé, docteur en droit, marié, « n'avait jamais rien eu à se reprocher jusqu'ici et se trouve soudain au ban de la société » (*sic*). La victime ? « Traumatisé, il refuse toute embauche de peur d'une nouvelle mésaventure. » Ah ! que n'ai-je été traumatisé de la sorte en mon jeune âge, ce qui m'eût évité trente-sept ans de travaux forcés !

« Il s'agit d'un acte saugrenu, isolé et qui relève de l'inconscient du prévenu », déclare l'avocat de la défense. « Dans cette affaire, qui semble un peu rétro eu égard à l'évolution actuelle des mœurs, le prévenu est condamné à 1 mois de prison avec sursis, 2 000 F de dommages et intérêts à la partie civile. Mais surtout la société qui l'employait l'a remercié et sa femme a aussitôt mis en route une procédure de divorce.

Acte saugrenu, je veux bien, mais sûrement pas gratuit.

Air connu. Dans *Le Soir* de Marseille, une enquête de Christian Rodat nous apprend que Jean-Claude et sa compagne Josy, moniteur et monitrice mariés ou concubins d'une colonie de vacances du Var établie près du barrage de Serre-Ponçon, s'étaient spécialisés dans les prises de vue pornographiques de leurs colons, une équipe d'une dizaine d'enfants de dix à douze ans. « Jean-Claude et Josy nous permettaient de boire du vin rouge, ont dit les gosses aux enquêteurs. Souvent, l'après-midi, nous allions au bord du lac et, comme nous avions très chaud, nous nous mettions tout nu... » (*Le Soir*).

Le couple hétérosexuel ne destinait pas les photos à un

usage commercial mais il leur arrivait de les montrer à quelques intimes durant les longues soirées d'hiver.

O tempora ! O mores !

L'HUMA AVEC NOUS !

Rendant compte de *Nighthawks* (« Cités de la nuit ») de Ron Peck, voici ce qu'écrit un anonyme dans *L'Humanité-Dimanche* numéro 189 : « Jim est homosexuel, voilà une évidence tranquille sur laquelle il n'est nul besoin de broder davantage. Ni marginalité, ni culpabilité, ni angoisse, stéréotypes habituels du genre, ne viennent socialiser, psychologiser ou moraliser la fiction... Ron Peck opère une sorte de banalisation discrète et pudique de l'homophilie. Sans nier le moins du monde ce qu'on nomme aujourd'hui, avec quelque affectation, la « différence » mais en revendiquant néanmoins sans ambiguïté la normalité de cette différence. »

Et mon Honorable Correspondant 54750 de conclure : « Par sa justesse de ton, son caractère authentique, cette critique de film mérite largement de figurer dans votre rubrique des Nouvelles de France. »

Sonnez, hautbois ! Résonnez, musettes !

Voilà qui est fait.

LES DÉCOUVERTES DE L'AMOUR.

Les cahiers de *La Bretagne Réelle-Keltia* présentent vingt-huit poèmes de Yann Nedeleg Erwann dont l'inspiration peut se résumer en deux phrases (arcadiennes) : « *L'amour n'a pas de sexe* » et « *Il n'y a rien de mal dans ce qui est pur* ». Par contre, je ne me hasarderai pas à résumer l'idéal du jeune groupe qui entoure l'auteur, jeunes non-conformistes — ce qui est bien sympathique — à la fois, si j'ai bien compris, purs régionalistes, fervents chrétiens (« la liberté complète en amour existe depuis la « mort » du Christ sur le Golgotha »), amoureux de la Nature, inconditionnels de la liberté, écologistes, parfois gauchisants, voire anarchisants, arcadiens pour l'un d'entre eux au moins... j'en passe et des meilleures.

HISTOIRES BERDACHES.

Ayant passé dans la solitude, comme beaucoup d'entre vous, ces tristes fêtes de fin d'année, j'ai herborisé pour vous

et voici le résultat de ma cueillette. J'espère que M^e Gury voudra bien me pardonner de piétiner un peu ses plates-bandes...

De l'accorte soubrette...

« M. de R..., raconte *Le Figaro*, est un riche propriétaire du faubourg Saint-Honoré ; il a dernièrement épousé une jeune fille d'une rare beauté, bien connue du monde élégant. Il y a deux jours, un envoyé du préfet de police se fait introduire dans un hôtel :

— Excusez-moi, monsieur le comte, si je me présente chez vous pour affaire de mon ministère mais soyez sans inquiétude, je ferai en sorte qu'il ne résulte aucun scandale de mon intervention. Vous avez dans votre hôtel un jeune homme réfractaire et je viens pour opérer son arrestation.

— Vous plaisantez ! Je n'ai ici qu'un vieux domestique, une cuisinière d'une cinquantaine d'années et Marie, la nouvelle femme de chambre de Mme de R..., qui l'aide en ce moment à sortir de son bain.

— C'est précisément Mlle Marie qui est le réfractaire, répond froidement l'agent... Oui, Monsieur le Comte, Mlle Marie n'est autre que notre réfractaire encore imberbe qui s'est présenté chez vous, il y a quinze jours, travesti en femme de chambre.

« Furieux, comme on doit le penser, le comte se précipita dans la salle de bain de la comtesse et en ramena assez vivement la singulière camériste qui s'acquittait, du reste, en conscience de ses nouvelles fonctions. »

Ce petit écho parut dans le *Journal de Lot et Garonne* le... *jeudi 14 mars 1872 !*

... aux Chevaliers de l'Horloge !

« C'est un mouvement qui est apparu en Californie il y a vingt ou vingt-cinq ans... et qui est devenu un mouvement de défense des homosexuels. C'est une société secrète (*pas tellement maintenant !*) marquée par tous les courants tendant à la libération et à la justification de l'homosexualité... Si vous voulez, l'intérêt de ce mouvement, analogue à *Arcadie* en France (*Oh !*), c'est qu'il prend une structure de société secrète et qu'il marque profondément un certain nombre d'Eglises établies et constituées » (*Les Sociétés*

Secrètes, Pierre Barrucand, entretiens avec Robert Amandou).

Chevaliers de l'Horloge, c'est l'heure d'aller au dodo. Que votre joie demeure !

Et in Arcadia ego !

JEAN-PIERRE MAURICE.

LYON

Permanence ARCADIE

Mercredi — 18 heures - 21 heures

Jeudi — 19 heures - 22 heures

4, rue Bizollon - 69002 LYON

LES FRANÇAIS ET L'HOMOSEXUALITÉ

Sondage d'opinion publique réalisé par l'I.F.O.P.

Arcadie — N° 304 — 12,80 F

LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT

de R.W. FASSBINDER.

Trop rares sont les pièces de théâtre où l'homosexualité féminine est réellement abordée. *Les larmes amères de Petra Von Kant* demeure donc une exception et cela pour diverses raisons. D'abord parce que l'auteur n'est pas un inconnu. Ecrivain, metteur en scène et cinéaste, Rainer W. Fassbinder a déjà fait ses preuves en traitant de l'homophilie dans ses œuvres : au cinéma *Le droit du plus fort* entre autres. Bien que n'ayant pas vu le film qu'il avait réalisé à partir du même texte la pièce en elle-même est un événement. Certes le décor sobre et luxueux à la fois donne dès le départ une impression de froideur. Petra Von Kant riche bourgeoise, créatrice de mode, vient de quitter son mari. Elle refuse ce rapport de dominant-dominée encore trop fréquent dans tout couple. C'est à ce moment-là qu'elle rencontre Karine, une jeune fille issue d'un milieu modeste qui ne rêve que de réussite sociale. Petra en sera follement amoureuse au point d'en devenir possessive, jalouse, exigeante. Elle instituera le même rapport de force que celui qui la liait à son mari au point que Karine partira. Témoin de cette passion qui conduit Petra Von Kant de l'amour à la haine et de la tendresse au désespoir, Marlène qui durant les deux heures ne prononcera aucun mot. Geneviève Page, dans son interprétation du principal personnage, donne une dimension toute particulière à celui-ci. Elle semble vivre son rôle et partage la souffrance de Petra. Pièce de femmes puisque les six interprètes le sont mais écrite par un homme, certes oui. Mais comme me le disait également mon voisin de fauteuil : « Après tout rien de nouveau sous le soleil. » Cette pièce aux accents parfois tragiques démontre que le couple quel qu'il soit repose sur des bases fragiles. L'amour n'est pas un jeu et encore moins la concrétisation d'une existence où l'un doit dominer l'autre. La vie à deux devrait être un partage, une communion du corps et de l'esprit dans le respect mutuel de chaque personnalité.

Les larmes amères de Petra Von Kant donne une vision lucide, froide, implacable des erreurs d'une passion démesurée doublée d'un amour intéressé. Et ceci est valable pour tout le monde.

FLORÉAL DURAN.

LA CROISADE MAUDITE

film polonais de ANDRZEJ WADJA.

Nos distributeurs ont enfin sorti du placard, et en version anglaise, ce film vieux de douze ans. Il est adapté d'un roman très curieux de Jerzy Andrzejewski dont *Arcadie* a rendu compte voici longtemps déjà (1).

Prenant pour thème un épisode très étrange, la croisade des enfants au XIII^e siècle, il est presque entièrement consacré à l'homosexualité qui, semble-t-il, ne paraissait guère exceptionnelle à cette lointaine époque.

Les amours d'un grand seigneur, Ludovic de Vendôme, pour divers adolescents en constituent la trame.

C'est lui, en passant la nuit auprès d'un jeune berger, Jacques Cloys, qui l'incite à tenter la reconquête des lieux saints par la non-violence.

On sait ce qu'il advint de cette entreprise qui jeta dans les mires abîmes de nombreux enfants aussi naïfs qu'imprudents.

Etait-elle dès le début marquée d'un signe néfaste puisque conçue par un grand pécheur, fort peu repentant ?

L'œuvre de Wadja est belle, singulière et les cohortes juvéniles chantant des cantiques par monts et par vaux d'une grande poésie.

Les protagonistes Jacques de Cloys ou Alexis Melissen, fort bien choisis, permettront à beaucoup de comprendre les sentiments de Ludovic de Vendôme.

Œuvre belle et insolite qui ne contribuera guère toutefois à améliorer l'image de marque de ce qu'adoptant une terminologie récemment proposée je dénommerai volontiers l'homo-sensualité, œuvre illustrant trop parfaitement le vieil adage concernant les pavés de l'enfer.

SINCLAIR.

(1) *Arcadie*, n° 107.

NOUS ÉTIIONS UN SEUL HOMME

film français de PHILIPPE VALLOIS.

Les films de cet auteur ont trop souvent prêté à agacement, voire à dérision pour ne pas se réjouir de cette réalisation, sans conteste, réussie.

Faisant litière de maintes préciosités et esthétismes discutables, ce film traite avec rigueur de l'amour de deux garçons, un Français et un Allemand en 1943, que les hasards de l'époque ont jeté l'un contre l'autre.

Guy, le Français, à la faveur de l'exode a quitté la maison de santé où il était interné. Il ne connaît pas sa famille et vit seul dans un coin isolé des Landes.

Eric, le soldat allemand, blessé par les maquisards est recueilli, soigné, nourri par Guy.

Il veut partir, retrouver les siens et Guy, affolé à l'idée de retomber dans sa solitude, l'en empêche.

Ils finiront, au terme d'une camaraderie, muée progressivement en amitié amoureuse par se perdre tous deux.

Ce qui est admirable dans ce propos, que j'ai volontairement schématisé, ce sont les détails de leur vie quotidienne, fort fruste et, plus que tout, les réactions de Guy, étonnamment interprété par Serge Avédikian.

La montée progressive de l'attrait charnel, du désir entre les deux garçons n'a jamais à ma connaissance été traitée à l'écran aussi pleinement.

En contrepoint, une jeune paysanne du voisinage, qui a depuis longtemps déjà culbuté Guy, apporte discrètement une présence plus traditionnelle dans ce long et très surprenant tête-à-tête.

Courrez, chers Arcadiens, voir cette varystie dont les images jusqu'à l'ultime fin restent sans égales.

SINCLAIR.

P.-S. — A signaler dans *la Dérobate* (Denis Duval), le bizarre épisode du travesti — aurait-on pensé semer ainsi la panique dans l'esprit d'une prostituée ?

Et également la fin atroce dans *la Ville des Silences* de Jean Marbeuf de Vincent Gautier le fils dévoyé de Galabru. Disons-nous à cette occasion que les voies du Seigneur sont impénétrables ?

Vous verrez dans *la Guerre des Polices* de Robin Davis comment les flics de tous bords broient impitoyablement un jeune prostitué de Saint-Germain-des-Prés, non sans que Claude Rech ne se soit donné les gants d'entonner le los de l'homosexuel à part entière..., etc., pour le mieux écraser l'instant suivant.

NOS ANCÊTRES LES PERVERS

de PIERRE HAHN.

Ce joli titre, *Nos ancêtres les pervers*, recouvre, comme le précise le sous-titre, une étude historico-sociologique sur « la vie des homosexuels sous le Second Empire » (1).

Pierre Hahn, que connaissent bien les lecteurs d'*Arcadie*, a résumé dans les quatre-vingt-seize premières pages du livre la substance de plusieurs années de recherches sur l'homosexualité à l'âge d'or de la bourgeoisie — expression qui prend ici tout son sens, car son approche est résolument politique et fortement teintée de marxisme. Loin d'isoler le « phénomène homosexuel » de la société dans laquelle il se situe, Pierre Hahn le replace dans son contexte économique, idéologique et social. Expansion industrielle, croissance des villes et surtout de Paris, goût du luxe, misère du prolétariat, précarité de la petite bourgeoisie démunie de capitaux, déclin de l'influence de l'Eglise, tout cela est bien mis en lumière, avec les corollaires que sont la démoralisation d'une partie de la jeunesse, la criminalité proliférante et la prostitution florissante.

Sur l'homosexualité à l'époque de Napoléon III (le terme n'existait d'ailleurs pas encore à cette époque : on disait « pédérastie » ou « antiphysisme »), nos moyens d'information sont de trois sortes.

Le premier est, évidemment, la chronique judiciaire et policière. Bien que l'homosexualité, en tant que telle, ait été alors absente du Code pénal français, de nombreux procès ont été jugés par les tribunaux pour outrages publics à la pudeur (les Tuileries, déjà...), incitation de mineurs à la débauche, relations sexuelles avec mineurs, violences, chantages, voire meurtres. Pierre Hahn en a étudié plusieurs ; sans doute une recherche plus poussée dans ce domaine, notamment le recours aux dossiers de justice militaire — accessibles aux historiens à l'expiration d'un délai de cent ans, en vertu de la loi du 3 janvier 1979 —, lui aurait-elle permis d'apporter de nombreuses nuances à son tableau, mais celui-ci, tel qu'il est, est haut en couleurs, où abondent, hélas, les ombres plus que les lumières.

De leur côté, les policiers du Second Empire ont beaucoup écrit, et trois d'entre eux, au moins — Canler, Carlier, Macé —, ont été fascinés par le monde des « pédérastes » au point de lui consacrer des ouvrages entiers, dont Pierre Hahn a fait abondamment son profit.

(1) Editions Olivier Urban, 1979, 333 p. En vente 55 F à *Arcadie*.

La deuxième source d'information, privilégiée par Pierre Hahn, est la science médicale du temps. La deuxième moitié du XIX^e siècle, en effet, est l'époque où la médecine s'approprie définitivement le champ des « perversions sexuelles », se substituant à la théologie qui, jusqu'au XVIII^e siècle, avait régné en maîtresse dans ce domaine. C'est alors qu'apparaissent les théories sur les origines organiques de ces « perversions », plus ou moins liées à la « dégénérescence » et aux maladies mentales, théories qui n'ont pas fini d'exercer leurs ravages aujourd'hui. C'est cependant grâce à ces médecins, généralement doublés de moralistes et de défenseurs de l'ordre public (en vertu du binôme « guérir »-« punir », bien connu des lecteurs de Michel Foucault) que nous sont parvenus certains témoignages d'homosexuels de l'époque, que Pierre Hahn cite ou reproduit abondamment et qui constituent la partie sans doute la plus émouvante du livre.

Enfin, une troisième source est constituée par la littérature — miroir peut-être déformant, certes, mais miroir tout de même de la société. Assez curieusement, cette source a été très peu exploitée par Pierre Hahn, qui se borne à quelques allusions fugitives à Flaubert et à Balzac, avec une très brève citation de *Salammbô*.

Toute la fin du livre (236 pages sur 333) est consacrée à la reproduction de textes d'époque : larges extraits des *Deux prostitutions* de Carlier, des *Lundis en prison* de Macé, des *Attentats aux mœurs* de Tardieu — l'inventeur du célèbre « anus infundibuliforme » — et, surtout, de trois témoignages d'homosexuels : un fétichiste des bottes, le fameux « inverti-né » correspondant d'Emile Zola, et un étonnant travesti-prostitué qui chantait, soixante-dix ans avant Jean Genêt, les amours pénitentiaires à Fontevault.

La documentation de Pierre Hahn est abondante, avec de nombreuses références bibliographiques (pas toujours facile à interpréter, notamment dans les citations d'articles de revues).

Il s'agit donc, comme on peut en juger par ce bref aperçu, d'un livre important et riche en informations sur une époque bien plus proche de la nôtre que nous n'avons tendance à le croire : après tout, Gide était déjà né à l'époque où s'achevait le Second Empire, et Proust allait naître un an plus tard.

MARC DANIEL.

LA MÉMOIRE BRULÉE

de JEAN-NOËL PANCAZI.

L'éditeur, en page 4 de couverture, dépeint *La mémoire brûlée* en ces termes (1) :

« Cette grave histoire d'amour, nocturne, sous un soleil implacable, est à la fois quotidienne et magique. » Fort heureusement, le livre vaut cent fois mieux que ce jargon ridicule et prétentieux ne le fait craindre.

Pierre est seul. Luis, son ami, vient d'être interné dans une « maison de santé, comme l'on dit. Or Pierre s'aperçoit que, dans son entourage, personne n'est décidé à faire le moindre mouvement pour que Luis retrouve la liberté — cette liberté étant, entre autres, vivre avec Pierre. Famille, amis, l'employeur, tous s'accrochent trop bien de l'exclusion de Luis pour aider Pierre. Tous sauf deux « marginaux » : une comédienne et un transsexuel, qui savent assez, par leur expérience de chaque jour, la souffrance d'être mis à l'écart, d'être enfermés dans leur solitude.

Grâce à leur exemple et à leur aide, Pierre débarrasse sa vie de ce qui est accessoire et se trouve enfin face à l'essentiel : faire sortir Luis de son hôpital-prison et courir avec lui vers un lendemain neuf.

Et il arrive. Du désespoir, de la douleur, l'espoir jaillit au fil des pages, avec tant de vigueur que l'échec semble désormais impossible. C'est une leçon à laquelle on ne peut rester insensible : quelle que soit la solitude, quels que soient les obstacles érigés par la société, la famille ou d'autres « structures », l'amour d'un être humain pour un autre trouve à se nourrir et à se fortifier. Il est plus fort que tout le reste. Et il vaincra, si du moins l'amoureux en fait le principe essentiel de sa vie.

Voilà sans doute la lecture la plus large, la plus immédiate du beau roman de Jean-Noël Pancrazi. Il y en a d'autres, selon le regard dont on le découvre. Raison de plus pour le lire, et sans se laisser frapper par son style, tour à tour écho sourd du rythme selon lequel le cœur amoureux cogne et image tranchante des blessures dont on veut le percer.

JEAN-PIERRE HUBAC.

(1) Ed. Le Seuil. Prix : 40 F.

HISTOIRE VÉRITABLE

de JEAN LAMBERT.

L'auteur s'est amusé à imiter une œuvre de facture classique, composée en trois parties de sept chapitres chacun, égaux en pages ; la clé en est donnée au vingt et unième et dernier, qui est certainement le plus étonnant de tous (1). Une référence, classique aussi, accentue cet aspect : en épigraphe, est citée l'*Histoire vraie* de Lucien de Somosate (le renvoi au titre même du roman est clair) avec l'extrait fort célèbre où cet ancien grec, polygraphe sophiste, dit qu'il mentira, en inventant des histoires qu'il prétendra être vraies... mais que, ce faisant, il dit vrai en disant qu'il ment... On connaît le paradoxe. Enfin l'auteur a joué, sans aucun doute, avec cette « mise en abyme », divertissement intellectuel et raffiné que connaissent bien les potaches qui ont étudié Corneille et son *Illusion comique*, Gide et ses *Faux Monnayeurs*, entre autres : l'œuvre dans l'œuvre (théâtre dans le théâtre, ou roman dans le roman) vue par celui qui l'écrit, avec, pour qui la lit — ou la voit — une perspective de plus en plus profonde...

*

Riccardo écrit ce qui lui est arrivé, mais avec un long décalage. Il a un paysage neigeux de Nouvelle Angleterre sous les yeux, le décrit, puis revient à l'été dans son Italie natale. Une suite subtile d'interférences, de correspondances (au sens baudelairien) nous intrigue, nous intéresse.

Cet italien viril (brun, velu, possessif, égocentrique), totalement hétérosexuel, supporte chez tel de ses collègues les amours homophiles, s'en amuse à peine, consentant seulement à juger de la beauté de tel étudiant. Mais la vie universitaire américaine, en vase presque clos, permet la maturation lente de ce que le lecteur pressent lointainement. Les professeurs vivent non loin du campus, dans des pavillons à deux ou trois locataires ; plusieurs étudiants y logent aussi, les autres ne sont pas loin... Tout se sait, tout se voit ; la vie feutrée a parfois des avantages, surtout entre gens de bonne compagnie.

C'est le soleil latin, le climat méditerranéen plus cru, plus net — le long terme libre de vacances aussi — qui révèle (au sens premier : qui lève le voile) les tendances, les désirs, puis le goût de Riccardo

(1) Roman. Fayard, 448 pages, in-8°, 1^{er} trimestre 1979. Prix : 75 F.

pour les garçons. Il s'y livre avec une frénésie de néophyte, et voit enfin ce qu'il croisait sans regarder, autour de lui et en lui. Il EST homosexuel, il n'est plus — ou presque — que cela. Les amours fugitives sont d'abord son lot, puis les foucades, les subits embrasements, et — qui s'en étonnerait ? — les passions, qui le conduisent à l'imprudence. En raconter plus serait déflorer un récit qui mérite la découverte.

Or ce narrateur, professeur de littérature comparée, travaille sur Italo Svevo ; ce romancier italien a longtemps cherché lui aussi son identité (voir *la Conscience de Zeno*, réédité naguère (2) ; cet auteur est mal connu : c'est à notre avis injuste (3). Le second auteur dont il étudiera l'œuvre (dans un futur que le roman annonce) sera un auteur américain — imaginaire, puisque personnage de ce roman, mais qui ne laisse pas de ressembler à tel véritable poète — qu'on ne voit jamais, qu'il ne rencontrera pas, dont il est d'abord féroce-ment jaloux (c'est le début du roman), qu'il découvre, dont il rejette, lit, accepte puis édite les poèmes, car il se prend à l'aimer.

Ce qu'on lit dès la première page sur la jalousie de Riccardo ouvre une très belle étude *in vivo* sur le développement de cette maladie calamiteuse ; ce que Montaigne qualifie de « la plus vaine et tempêteuse passion qui afflige les âmes humaines » (4) s'installe chez le narrateur, se superpose à l'amour qu'il éprouve, depuis longtemps, pour Silvia ; amour partagé, vécu, mais non quotidien : chacun des deux a ses travaux, sa vie (New York, les Antilles, les expositions — Silvia est peintre — ; l'Université, l'Italie, un peu New York, pour Riccardo) ; mais aussi ses secrets, ses zones d'ombre.

Cette jalousie s'exerce sur Silvia, pendant longtemps, même après que Riccardo a connu des amours physiques ou de tête, une, puis deux liaisons masculines. Elle se diversifie en jalousie envers ces garçons : il évoque ce qu'eux font quand ils sont séparés de lui (l'un en Italie, l'autre en prison). Elle se matérialise par une étude sur Proust dont le prêt est sollicité par un bel étudiant — on en comprend vite les motivations — ; et la rancœur, le dépit, la vengeance peut-être, vont conduire le professeur dans une délicate situation. La bassesse d'âme n'est l'apanage d'aucune sexualité ; l'amour non plus, heureusement !

*

Cette description interne d'une frénésie désastreuse est une réussite, comme l'est le tissage patient du récit, ses entrecroisements très lisibles et son développement passionnant. Un livre étonnant, dont la lecture donne du plaisir : la denrée devient trop rare pour qu'on s'en prive.

PIERRE NOUVEAU.

(2) Folio, n° 439.

(3) Voir notre chronique sur un roman d'Umberto Saba : *Arcadie*, n° 299, novembre 1978, p. 600.

(4) *Essais*. Livre III, chapitre v : « Sur des vers de Virgile » (ajout de 1588).

MESSIEURS

roman de CHRISTIAN COMBAZ (1).

La gérontophilie, cette providence des vieillards, est un sujet délicat, et de ce fait même rarement abordé.

Il requiert une grande finesse de touche et cette qualité ne fait en rien défaut au roman de Christian Combaz.

Journaliste au *Figaro* si l'on en croit la notice biographique, l'auteur a-t-il eu de fréquents sujets d'étude? — Nous nous garderons de l'affirmer.

Dans le cheminement aussi tortueux que complexe du héros, Simon Faugier, mû avant tout par le goût du pouvoir, nous découvrons comment un Rastignac moderne tire le meilleur parti de divers vieillards.

Et, tel un grand squalo, nous le verrons évoluer d'un riche septuagénaire propriétaire d'une revue d'art, organisateur de festival de musique, aussi compliqué qu'impérieux à un vieux juif masochiste incorrigible, conseiller d'Etat à la retraite, proie tout offerte aux voyous, maîtres-chanteurs et autres truands.

Bien d'autres personnages de gigolos douteux à de rigides jeunes catholiques d'autant plus gourmés que tentés défilent devant nous.

Seul l'épisode vénitien qui se clôt sur un meurtre paraît peu convaincant et, à dire le vrai, superflu.

Tout se termine de la façon la plus classique par un mariage de raison avec une actrice connue, la morale est sauvée une fois encore.

Riche, redouté, mais avec une réputation quelque peu ébréchée, Simon Faugier saura triompher des malveillants et sans doute, accompagnera encore plus d'un riche vieillard jusqu'à sa dernière demeure.

On a les sœurs de charité que l'on mérite.

SINCLAIR.

(1) Ed. Le Seuil. Prix : 40 F.

LES PROPHÈTES ONT DISPARU OPÉRA

Livret et musique de Francis Contin

Disque 33 t : 42 F

Avec la brochure du livret : 50 F

Cassette : port compris : 44 F

Avec le livret : 55 F

VOTRE ASSUREUR

incendie - auto - vie
épargne - retraite
accidents - vol, etc...

Raymond MAURE

6, impasse du Cadran - 75018 PARIS

Tél. : 252-31-40 le matin

*

Se rend à votre domicile sur simple appel téléphonique

Présent au club chaque week-end

PETIT GIOVANNI

BOUTIQUE DE PRÊT A PORTER

112, rue Petit - 75019 PARIS

Téléphone : 209-78-32

**

UN ACCUEIL SYMPATHIQUE

VOUS SERA RÉSERVÉ

A L'ARTISAN

9, rue de Charonne, 75011 PARIS

Téléphone : 700-54-53

Métro Bastille ou Ledru-Rollin

*

Retenir sa table

*

CLAUDE VOUS PROPOSE...

de 12 à 22 heures tous les jours,
sauf le dimanche

un choix de bonnes grillades et de fondues
servies avec gentillesse,
dans une ambiance agréable, à des prix sans surprise.

JEAN-PIERRE KRETTNICH

PEINTURES - DÉCORATION

d'Appartement

93, RUE DU RUISSEAU — 75018 PARIS

Téléphone : 258-15-12

LA MÊME DIRECTION VOUS PROPOSE

HOTEL STAR 1 * NN

87, avenue Emile-Zola, PARIS - Tél. : 578-08-22

Métro : Charles-Michel

60 chambres avec téléphone - Ascenseur

HOTEL SPLENDID RÉSIDENCE ÉMILE-ZOLA 2 * NN

54, rue Fondary, 75015 Paris - Tél. : 575-17-73

Métro : La Motte-Picquet - Émile-Zola

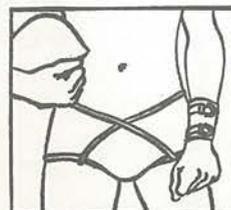
40 chambres avec bain-douche - W.C. - Télévision

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA ASSURÉ

Amis d'ARCADIE, chez

BARLAY

CHEMISIER-TAILLEUR



SLIP RUBEN TORRES

167, bd du Montparnasse, 75006 PARIS

Tél. : 326-91-66

(Ouvert du lundi midi au samedi soir inclus)

Vous trouverez un accueil sympathique

Toutes les nouveautés

— UNE FLEUR POUR CHACUN —

Catalogue 1979 Cuir, Nylon, Caoutchouc



Pour les Fous du Cuir
et les Anticonformistes

Boy's [Cuir]

Boîte Postale : N° 33

13005 - MARSEILLE

CATALOGUES et TARIFS
Joindre 10 F pour Frais d'Expédition



* Boutique de Vente, 37, rue Mazagran, 13001 Marseille. *





*ouverture
d'un salon
de coiffure*

*prothèse
capillaire*

*soins du visage
et du corps*

Consultation gratuite

PRIX MODÉRÉS

**18, RUE DES MESSAGERIES
PARIS 10^e**

**Métro Poissonnière
Parking privé**

Tél. : 824-60-12 - 824-48-61

DU NOUVEAU!

**AU CLUB
D'ESTHÉTIQUE**

Salvatore



Sur rendez-vous
du mardi au samedi
de 9 à 19 heures

Cadre agréable et masculin
ambiance relaxante